

CHAPITRE 5

L'ABRI PEINT

Les espaces

Le cadre physique

Il est difficile aujourd'hui de se départir de la présence des bâtiments à vocation agropastorale pour imaginer les lieux au Néolithique. Leur forme quadrangulaire et leur appareil constructif réalisé au mortier y sont pour beaucoup quand nombre d'établissements similaires du massif d'Agnis, et plus généralement de la colline provençale, sont bâtis à sec pour mieux se fondre dans le paysage minéral¹. Les deux pistes forestières qui se croisent en contrebas du site, l'étagement de la pente en dessous du chicot dolomitique et le surplomb des hauts pilonnés métalliques de la ligne électrique qui traverse le massif accentuent l'impression d'une forte et moderne anthropisation de l'espace.

La Bergerie des Maigres est pourtant située en plein cœur du massif, à peu près à égale distance des quatre villages qui encadrent celui-ci et d'ailleurs à proximité des confronts des quatre territoires communaux (fig. 61). Depuis le bas des pentes, l'accès y est long mais aisé puisque le massif est entaillé de vallons sur toute sa périphérie². A mesure que l'on monte jusqu'au site, les paysages se diversifient ainsi que les conditions climatiques et la végétation. Occupant la très haute surface de l'Agnis, le site n'en est pas moins placé à l'interface de zones contrastées, sur le rebord oriental de la Plaine d'Agnis, entre l'ubac et l'adret, au contact de la pinède à pins sylvestres et de la chênaie d'yeuses. La chênaie pubescente n'est pas très éloignée, côté nord.

Ce couvert végétal était déjà présent au Néolithique. Les analyses anthracologiques et polliniques confirment un paysage proche de l'actuel, une fraîcheur ambiante et l'humidité des lieux.

¹ Pour ces rapports de la technique architecturale à sec avec l'environnement, lire Acovitsiotti-Hameau 2000.

² En fait, la seule circulation qui a pu être jugée difficile est le passage interne au massif, de la Sainte-Baume à l'Agnis. C'est en tout cas, l'argument que mettent en avant les habitants de Mazaugues, en 1838, pour s'opposer au rattachement du territoire de Meynarguette à leur commune : "des sentiers scabreux, tortueux, sur le versant rapide d'une montagne traversant et présentant à tous pas des précipices, des barres de rochers et de profondes ravines" (enquête publique du 22 avril 1838, Arch. Dép. du Var, Hameau 1997a).

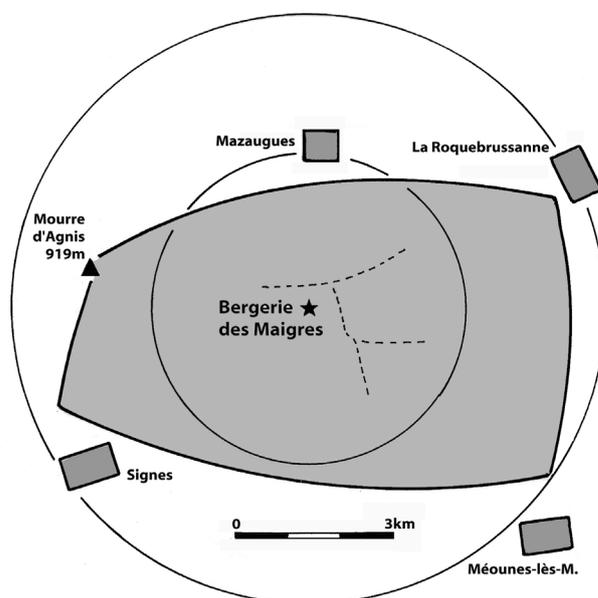


Figure 61 – La Bergerie des Maigres au centre du massif d'Agnis. En pointillé, les confronts des limites communales.

La plus grande importance du chêne à feuillage caduc est censée signifier un apport de combustible. Pour la vallée du Carami, au pied du flanc nord de l'Agnis, nous avons supposé pendant l'Atlantique un couvert forestier de chênes pubescents avec présence d'un reliquat de sapins et développement de la hêtraie (Hameau 2000) sur la foi des analyses polliniques réalisées sur le site palustre de la Foux (Tourves) (Nichol-Pichard 1987). Sur l'adret de la Sainte-Baume, la grotte-bergerie du Vieux-Mounoi (Signes) s'ouvre à même époque au milieu d' "un paysage en mosaïque" avec garrigue basse à pin d'Alep, genévrier et pistachier et des zones plus forestières dominées par le chêne caduc (Thiébaud 2001). Il s'agit là encore d'un couvert assez proche de l'actuel et attestant une forte empreinte anthropique sans doute à relier avec le statut pastoral de la cavité. En définitive, les cortèges végétaux observés aujourd'hui semblent à peu près stables depuis au moins le Néolithique, à l'exception du recul de la hêtraie dont on sait qu'elle ne subsiste sur l'ubac

de la Sainte-Baume que grâce à sa protection constante depuis l'époque médiévale (Livet 1965).

Bien qu'orienté au sud, le site en général garde une relative fraîcheur. La dolomie est une roche qui retient l'humidité. Le couloir interne du chicot stocke provisoirement les eaux de pluie. Jusqu'à l'abri des Maigres, la pente est ombragée et son sol couvert d'une pelouse à brachypodes. Le contraste est net avec la face également méridionale mais plus sèche du Baou Serein, quelques centaines de mètres au sud-est. Ce toponyme, commun en Provence, est d'ailleurs souvent synonyme d'un contraste climatique, d'un passage entre une zone chaude et l'autre froide, ou fraîche et sèche ou bien encore ventée et abritée du vent. Le qualificatif de serein prend donc une tournure euphémique. Si l'on vient du sud, le franchissement du Baou Serein peut donc être perçu comme celui d'un seuil, physique car il s'agit du contournement des dernières et plus hautes barres rocheuses mais également climatique puisque l'on aborde une zone plus fraîche.

De quelque côté qu'on arrive, le trajet jusqu'au site s'effectue aussi dans un environnement minéral particulier. Chacun des accès possibles vers le cœur du massif exige qu'on traverse un univers de masses rocheuses exceptionnelles, hydro et anémomorphosées, souvent qualifiées de ruiformes et qui sollicitent l'imagination. Le chicot dolomitique lui-même est singulier avec son esplanade dont l'entrée est marquée par une excroissance rocheuse en forme de champignon, par son couloir médian qui finit en impasse et par sa fissure latérale qui permet d'aborder son sommet. Des nombreux entablements dolomitiques de sa zone, il est l'un des plus imposants et sans doute le seul qui présente un auvent assez conséquent pour servir d'abri.

Dans un cadre physique globalement équivalent à l'actuel, l'abri peint des Maigres se présente donc d'emblée comme un élément remarquable du paysage. Le cheminement jusqu'au site suppose la traversée d'un contexte tant végétal que minéral, original et changeant, et certains éléments du paysage soulignent implicitement l'insertion de l'abri dans une zone spécifique.

L'éloignement des habitats

Nous proposons en effet de considérer que le site n'est pas un habitat et qu'il n'est pas inscrit dans une zone parcourue au quotidien, à l'instar des autres abris peints du sud de la France et de la Péninsule ibérique. Ses visiteurs se sont déplacés jusque là et n'ont fréquenté les lieux que très ponctuellement d'où l'idée de leur dépaysement et de leur insertion dans un milieu dont maints éléments insolites ont pu les marquer sinon faire sens.

Des prospections intensives dans le massif d'Agnis n'ont permis de reconnaître aucun site attestant un stationnement prolongé de groupes à économie agropastorale. La plaine d'Agnis et ses rebords, zone à peu près plane et propice à l'agriculture puisque utilisée à l'époque moderne pour des productions de fourrage et de céréales (Acovitsioti-Hameau 2005), n'a restitué aucun mobilier préhistorique. Au sein du massif, l'usage de quelques cavités fouillées de longue date, ou plus récemment et par nos soins, est à peu près synchrone de la fréquentation de la Bergerie des Maigres mais aucune n'est un site d'habitat. Ce sont l'abri peint

de la Marseillaise (Signes) au pied du Baou Serein, les grottes à usage sépulcral collectif de la Baume Fère et de Valescure (La Roquebrussanne), et l'unique fosse de combustion contenant des restes de deux bœufs (*Bos taurus*) et du mobilier céramique à décor campaniforme de style international de la Baume des Drams (Mazaugues). L'occupation de l'abri des Demoiselles (Signes) est datée des débuts de l'âge du Bronze et celle de l'aven Raphaël (Mazaugues) des débuts de l'âge du Fer : elles ne sont donc pas contemporaines des peintures de la Bergerie des Maigres. Dans le massif de la Sainte-Baume, d'autres cavités ont également servi d'ossuaires collectifs (la grotte des Cèdres au Plan d'Aups, celles du Castellet et du Baou à Cuges-les-Pins, etc.). Sous le Pic de la Bertagne existent les deux abris peints du Pin de Simon (Gémenos). La grotte du Vieux-Mounoi à Signes et sans doute la Grande Baume de Gémenos ont été utilisées comme bergeries ce qui suppose qu'elles sont incluses dans un réseau plus ou moins complexe de sites à vocation pastorale et d'habitats permanents. Toutefois, ces derniers ne sont sans doute pas situés sur le massif lui-même ou n'y ont pas encore été découverts.

En contrebas du massif d'Agnis, côtés sud et est, les prospections n'ont pas permis à ce jour d'identifier d'habitat dans un rayon proche, ni dans la cuvette de Signes, ni dans les hautes vallées du Gapeau et de l'Issole³. Il en est de même au nord, pour le plateau qui s'étend de Mazaugues au Plan d'Aups même si, par endroits, on a pu effectuer quelques ramassages lithiques, plus rarement céramiques. Les gorges du Carami qui incisent le rebord oriental de ce même plateau représentent à notre sens un vaste sanctuaire abritant douze abris ornés de peintures et trois cavités sépulcrales. Les habitats connus les plus proches du massif d'Agnis sont localisés un peu plus au nord, dans les plaines agricoles de Tourves à Brignoles ou de Saint-Maximin. Beaucoup ont été reconnus au cours de prospections intensives et parfois même attribués à un faciès culturel, peu ont été fouillés même partiellement. Ces derniers sont le Plan-Saint-Jean (Brignoles) attestant une occupation à l'extrême fin du Néolithique et les sites du Chemin d'Aix, de Mirade, de la Laouve (Saint-Maximin). En règle générale, les phases moyenne à finale du Néolithique sont représentées dans ces zones basses.

Malgré l'incertitude qui pèse sur la reconnaissance de sites préhistoriques dans des contextes depuis longtemps profondément remaniés, l'éloignement du site des Maigres est probable. Sur le seul massif d'Agnis, nous ne pensons pas qu'il y ait eu d'habitat qui lui soit contemporain. Cela ne signifie pas qu'il soit la seule station néolithique de l'Agnis, ni que cet espace ne soit pas fréquenté en dehors des activités qui accompagnent les actes picturaux. Des grottes sont sépulcrales, le stationnement ponctuel des hommes est attesté à la Baume des Drams, plus loin, la stabulation en grotte des ovicaprins est reconnue. Le massif est donc déjà parcouru dans le cadre d'activités épisodiques : inhumation, chasse, transhumance (dont nous ignorons encore l'ampleur), ramassage de divers matériaux, etc.

³ Même si les abords de la plupart des sources pérennes ont restitué des lames polies ou quelques silex, il est difficile de conclure au statut d'habitat néolithique car le site a souvent été utilisé, en continu, de la Préhistoire à nos jours, et a été très remanié.

Le choix du site

La Bergerie des Maigres est un site remarquable dans un environnement qui ne l'est pas moins mais ces particularités esthétiques viennent en accompagnement de propriétés intrinsèques observées pour la plupart des abris ornés du sud de la France et de l'Espagne. En effet, quatre critères nous semblent justifier le choix d'un abri à peindre parmi de nombreux supports proches et disponibles.

Le premier de ceux-ci est la situation panoptique du site, terme utilisé dans son acception foucauldienne, du couple "vu et être vu" (Foucault 1975). Le site ne domine pas simplement un espace plus ou moins vaste du fait de sa position éminente, il est aussi repérable dans le paysage, ou plutôt, le relief dans lequel il s'inscrit est visible de loin. Effectivement, on perçoit plus aisément le chicot dolomitique des Maigres qui sert d'abri peint parmi les autres excroissances rocheuses de la zone qu'on ne voit réellement sa partie sous auvent.

Dans certains cas, l'abri domine réellement le territoire des hommes dans le sens où il surplombe les zones basses et potentiellement cultivables, celles où l'on décèle la présence d'habitats contemporains des peintures. En revanche, les abris et groupes d'abris inscrits dans des gorges étroites ou dans la partie inférieure de versants ne bénéficient que rarement d'un regard sur des espaces étendus encore que certains d'entre eux soient choisis en fonction de leur position dans l'axe de la vallée. L'implantation du présent site est de cet ordre puisqu'il ne domine vraiment que la doline jusqu'à son versant opposé arrêté par la barre du Baou Serein, soit un rayon de 700 m environ. C'est donc plutôt ce dernier relief qui constitue le point géodésique ostensible de la zone, repérable parce que plus important et plus élevé en altitude. Or, il n'a pas été sélectionné, sans doute parce qu'aucun endroit de sa face méridionale et surplombante ne conjugue tous les critères retenus pour l'acte pictural.

Et pourtant, l'emplacement de l'entablement des Maigres n'est pas aussi neutre qu'il n'y paraît. Il suffit de monter à son sommet par sa fissure latérale, une dizaine de mètres seulement au-dessus du sol de l'auvent aux peintures, pour constater qu'il est placé dans l'alignement du moyen cours du Gapeau, entre Méounes et Solliès-Pont, et qu'on y aperçoit la mer au niveau de la presqu'île de Giens et l'île de Porquerolles (fig. 62). Vérification faite au niveau des autres excroissances dolomitiques de la zone, celle des Maigres est la seule qui présente cette position particulière, la seule qui profite de cette échappée sur une aussi longue distance : une quarantaine de kilomètres environ.

L'orientation méridionale de la zone peinte est celle que connaissent la plupart des sites ornés : plus des trois-quarts sont ouverts entre sud-est et sud-ouest, jusqu'à 90% d'entre eux si l'on rajoute l'est et l'ouest. Les abris peints qui ne répondent pas à cette exigence d'exposition sont soit des cavités poursuivies de galeries profondes, les figures qui y sont tracées n'entretenant aucune relation avec un quelconque point cardinal, soit des cavités inscrites dans des gorges étroites où la topographie n'est pas toujours propice. Dans ce cas et s'il y a un regroupement d'abris peints, l'un d'eux au moins satisfait toujours à une orientation plein sud. Les abris sont donc ouverts, très largement,

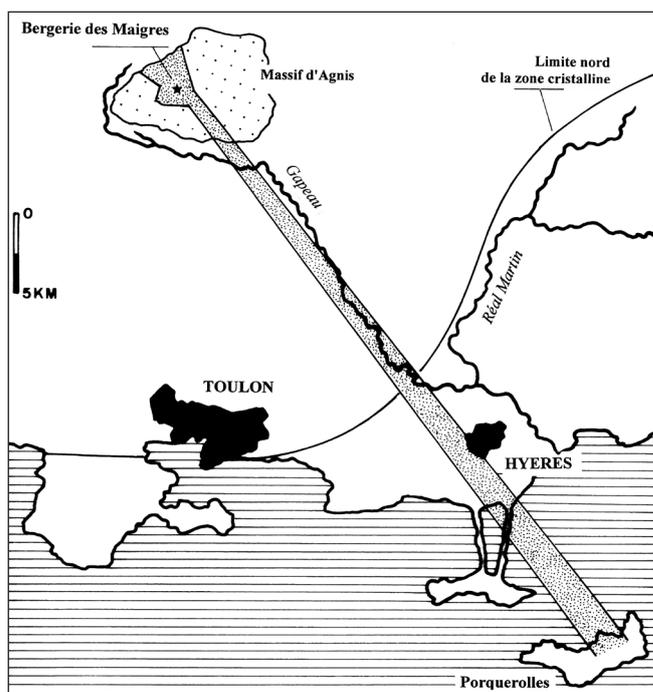


Figure 62 – Axe de visibilité depuis la Bergerie des Maigres.

face à "la course du soleil" et comme il y a choix de cette exposition, on peut parler de leur héliotropisme.

Rappelons qu'une telle orientation préférentielle existe déjà pour les couloirs des dolmens provençaux et languedociens construits selon un axe d'une amplitude cardinale comprise entre l'ouest et le sud-sud-ouest. Une symbolique solaire existe certainement même si en l'état, nous ne pouvons pas mieux l'expliquer.

On a souvent dit que l'orientation méridionale des abris peints allait de pair avec celle des sites pastoraux et même en certains cas des abris-ruchers. Nombre de sites ornés, français ou ibériques, servaient jusqu'à une période récente pour le "serrage" des bêtes et l'entreposage des ruches. En fait, ces différentes activités, peinture, élevage, apiculture, s'accroissent d'un ensoleillement mais pour des raisons très différentes, symboliques dans le premier cas, fonctionnelles dans les deux autres, mais qui ne signifient nullement qu'elles soient contemporaines⁴. Le présent site n'a pas été une bergerie au Néolithique, son mobilier et son remplissage sédimentaire en témoignent.

Les abris peints sont également sélectionnés pour la couleur de leur paroi, ou plutôt pour la couleur du support à peindre, qui doit être jaune orangé à rouge. La zone à peindre peut donc être d'une surface plus réduite que l'ensemble des parois du site : la rubéfaction de la paroi, au sens large du terme, détermine en

⁴ De même, on lit encore que les rochers gravés de cupules sont l'œuvre de bergers sous le prétexte qu'ils se trouvent à proximité des voies de transhumance modernes que l'on soupçonne être les mêmes depuis le Néolithique. Or, ces différentes activités ont convergé vers les mêmes lieux pour des raisons très différentes : les graveurs ont utilisé les rochers immédiatement disponibles et en position dominante sur des lignes de crêtes qui se trouvent être des zones peu arborées où les troupeaux peuvent circuler sans trop de difficulté. M. Lorblanchet avait signalé le fait dès 1965.



Figure 63 – Zone à droite du renforcement central : fissuration naturelle de la paroi, parties desquamées (hachures) et vestiges de peinture (en noir).

quelque sorte l'emplacement des figures. Les zones qui ne sont pas de la teinte désirée ne sont pas ornées sauf badigeon préalable pour qu'elles deviennent aptes à accueillir les figures⁵.

A la Bergerie des Maigres, les parois sous auvent sont d'une teinte jaune qui tend à s'obscurcir au niveau du renforcement central, autour des joints de strates qui suintent. Ici, la dolomie a naturellement cette nuance chromatique puisqu'en cas de desquamation de la paroi, la roche sous-jacente apparaît à peine plus pâle qu'en surface. Cette couleur vaut pour la partie sous surplomb et s'estompe progressivement sur les côtés de la bergerie où la paroi est d'un gris plus ou moins clair. La teinte jaune à orangée semble liée à l'humidité entretenue par les suintements. Cependant, à droite du renforcement, au niveau des figures 28a à 33a, le support est gris et l'on y distingue par endroit des restes de peinture de couleur orangée dont aucune n'a de forme précise ou ne présente un détail qui laisse supposer qu'il s'agit des vestiges d'une figure précise. L'ensemble concerne une surface d'environ 1m² (fig. 63). Nous proposons de considérer ces restes de peinture orangée comme les traces d'un apprêt destiné à rendre le support viable pour l'apposition des figures peintes. L'analyse de ce supposé badigeon (prélèvement V59 au niveau de la figure 31a) conclut à l'utilisation d'un

matériau identique à celui utilisé pour le tracé des autres figures. Il ne s'agit donc pas de zones naturellement orangées mais bien d'un apport de pigment même si l'on ne peut affirmer qu'il a bien servi à couvrir une surface et non à peindre des signes.

Enfin, l'humidité ambiante des abris peints semble une donnée incontournable, longtemps méconnue, soit parce qu'il semble naturel que l'eau ruisselle sur les rochers, soit parce que les manifestations nées de ces ruissellements sont sans commune mesure avec celles que l'on observe en milieu souterrain. Pourtant, dans une même barre rocheuse percée de plusieurs cavités, on constate que les peintures sont présentes dans celle qui présente les témoignages les plus évidents du passage de l'eau, celle dont les parois portent des bourrelets de calcite, qui abrite stalactites et stalagmites, dont les joints de strates ou les fissures suintent régulièrement, etc. Les concrétionnements de certains abris peints du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône sont même rehaussés de peinture rouge. Il ne s'agit donc pas d'une présence constante de l'eau mais d'une hygrophilie ambiante. Pour constater l'ampleur des écoulements, il suffit de visiter l'abri pendant une pluie et/ou quelques heures à quelques jours après celle-ci.

En règle générale, la rétention d'eau de la dolomie en fait un lieu naturellement humide. Au niveau du renforcement du centre de la paroi peinte de la Bergerie des Maigres et sur le côté droit de celui-ci, l'eau suinte quelques jours après de fortes intempéries. Les sorties d'eau verdissent : des mousses reprennent vie.

⁵ Un tel badigeon a été démontré pour la paroi de l'abri A des Eissartènes (Le Val, Var) (Hameau *et al.* 1995).

En fait, ces ruissellements résultent de l'infiltration des eaux de pluie accumulées dans le couloir médian de l'entablement⁶ qui se trouve être 7 m en arrière de l'auvent peint (fig. 64b). Comme les strates accusent un pendage de 8° environ dans le sens nord-sud et comme le centre du renforcement présente un affaissement partiel de celles-ci (fig. 65), l'eau pénètre à l'intérieur de la dolomie et y trouve un chenal propice pour son écoulement. Sur le côté droit, ce passage de l'eau a même provoqué un épais dépôt de calcite (fig. 66).

Un peu plus à droite encore, de l'autre côté du mur du fond de la bergerie actuelle, l'eau tombe en cascade depuis le toit du chicot dolomitique, pendant et quelques heures après une forte pluie. En fait, l'eau est recueillie dans une dépression naturelle de la surface de l'entablement laquelle déverse son trop plein dans une fissure oblique et en direction du front du rocher (fig. 64a). Pour peu qu'elle soit débarrassée des sédiments qui s'y accumulent⁷, cette fissure fonctionne comme un drain. A l'époque historique, les bergers ont d'ailleurs profité de cette particularité du site pour construire une citerne maçonnée à l'aplomb du déversoir de la fissure. Quelques dalles dressées ont achevé de canaliser l'eau⁸ (fig. 67).

La conjugaison sur un même site des quatre critères que sont le panoptisme, l'héliotropisme, la rubéfaction des parois et l'hygrophilie, singularise le site et en fait le lieu adéquat pour les activités picturales et surtout pour les pratiques sociales qu'elles représentent. La Bergerie des Maigres diffère pourtant de beaucoup d'autres abris peints sous de multiples aspects : ni barre rocheuse sommitale, ni contexte de gorges, ni position vraiment éminente, ni concrétions ostensibles, etc. Le site a été choisi opportunément, en raison de particularités naturelles bien observées, au sein d'un contexte minéral où ces différents paramètres de sélection sont rarement réunis. Il ne peut être question d'un lieu hâtivement retenu parce qu'il présente un auvent bien ensoleillé et une terrasse à peu près plane pour le stationnement de ses visiteurs. De telles qualités sont subséquentes des critères exigés de tout site orné à tel point que de nombreux abris sont peints en dépit de la moindre possibilité d'y séjourner quelque temps.

L'aménagement des lieux

Si l'on constate une certaine adaptation aux conditions nécessaires pour que le site soit orné, on note ou l'on suppose aussi quelques aménagements pour qu'il puisse accueillir des groupes d'individus et leurs activités.

Les circulations d'eau temporaires que nous avons décrites sont celles que les hommes ont observées dès les débuts de la fréquentation du site et qui ont provoqué le concrétionnement du cailloutis qui constitue la couche 3a du remplissage. Le cailloutis

⁶ Un peuplement d'érables de Montpellier dans ce couloir signale sa fraîcheur et son humidité particulières.

⁷ Nettoyage que nous avons effectué en 1998 pour apprécier l'ampleur de ce dispositif naturel.

⁸ Cette citerne ne pouvait qu'être ponctuellement remplie après de grosses pluies par l'eau drainée par la fissure. L'orientation des toitures du cabanon montre qu'elle était aussi alimentée par la récupération des eaux pluviales ruisselant sur le toit. La toiture suppléait la fissure du rocher.

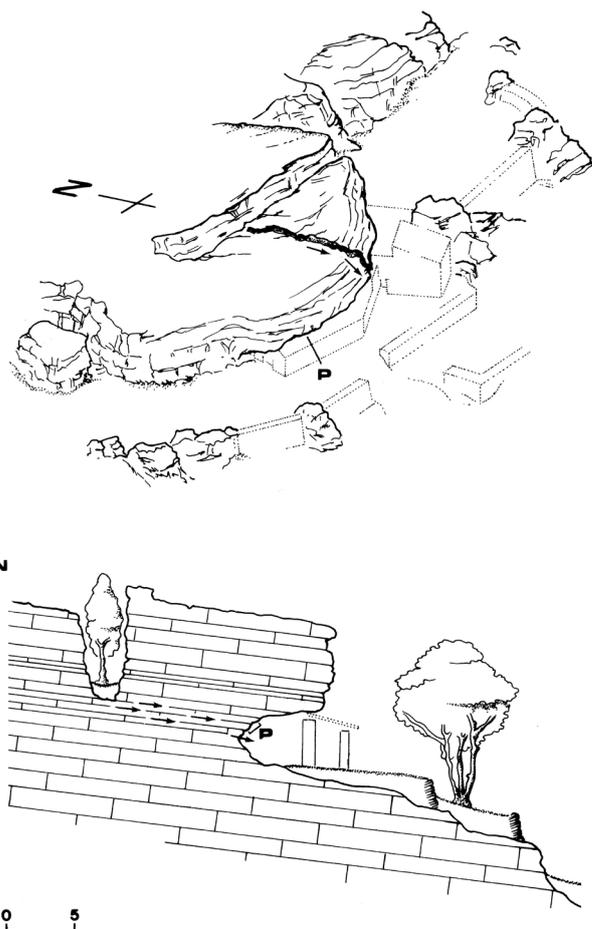


Figure 64 – Ruissellements à la Bergerie des Maigres. En haut, à partir de la surface de l'entablement. En bas, à partir du couloir médian.



Figure 65 – Renforcement central et fissuration horizontale de la paroi.

est surtout compacté par la calcite dans le centre de la bergerie, au niveau des écoulements. A sa surface, nous avons retrouvé d'innombrables et minuscules éclats de silex, quelques nodules d'ocre orangée à rouge clair et des fragments de fines stalactites. Il semble que dans un premier temps, les préhistoriques aient brisé ces derniers pour obtenir des supports plus propices à la peinture. De même, nous avons supposé le badigeonnage de la paroi aux endroits où celle-ci ne présentait pas la teinte requise. Les visiteurs ont donc apprêté le champ graphique avant d'y tracer la moindre figure.



Figure 66 – Encroutements de calcite au niveau des sorties d'eau : partie droite du renforcement.

De l'ensemble du site, il semblerait qu'ils n'aient vraiment utilisé que la partie sous auvent, ce qui représente au total une surface d'environ 28 m². Sur la face sud de l'entablement, l'absence de mobilier sur les côtés de la bergerie peut signifier un nettoyage conséquent des lieux lors de la construction des locaux agricoles et de l'agrandissement de la surface de l'esplanade occidentale à vocation d'enclos. En revanche, l'absence de tout mobilier dans l'enclos oriental et dans le couloir médian pourrait indiquer l'absence d'activités dans ces deux espaces. Sous la partie couverte, la répartition du matériel archéologique reste très dépendante de l'emplacement des figures (sa densité diminue à mesure que l'on s'éloigne du renforcement central) mais aussi de l'aplomb de l'auvent (sa densité diminue du côté sud des gros blocs de la travée C). Effectivement, hors du surplomb, le matériel a pu être entraîné au bas de la pente par les eaux de pluie mais nous pouvons au moins supposer que les rochers les plus importants, ceux qui servent en certains endroits d'assise au mur gouttereau ou qui le joutent, étaient déjà là au Néolithique. Ils ont

constitué une limite naturelle de l'auvent en même temps qu'ils ont pu conditionner l'emplacement des activités car c'est à leur pied que la concentration du matériel est la plus grande. S'ils ont empêché le mobilier de glisser sur la pente, ils ont également pu servir de siège lors de la taille du silex, placés à l'interface entre pénombre et lumière du jour. Quelques dalles trouvées en C5 et C6, d'un module moyen de 40 cm L x 30 cm l x 8 cm ép, ont peut-être été empilées pour s'asseoir face aux peintures.

L'abri est ombragé par des chênes verts et pouvait l'être au Néolithique. On peut imaginer un déboisement des abords du surplomb rocheux pour donner plus de luminosité à celui-ci afin de faciliter les activités picturales ou liées à celles-ci et révélées par le mobilier trouvé au sol. Peut-être aussi s'agissait-il de donner plus de réalité au panoptisme et à l'héliotropisme des lieux : faire en sorte que l'on puisse vraiment observer les alentours depuis l'abri, qu'il soit repérable de loin et qu'il profite au maximum d'une orientation supposée représenter une forte charge symbolique.

Aménager le site équivaut à en prendre possession, à renforcer le statut qu'il a déjà du fait de ses propriétés intrinsèques que sont les quatre paramètres de sélection. Ici, au regard des faibles éléments dont nous disposons, l'agencement ne nous paraît pas très important, plus une adaptation aux lieux qu'un remaniement, sauf peut-être pour le support à peindre lui-même. Toutefois, l'entablement n'est plus neutre et acquiert la dimension d'une réalisation humaine. On assiste à une anthropisation de l'architecture naturelle du site.

L'ensemble de ces considérations spatiales, de l'insertion du site dans un paysage aux formes particulières jusqu'à la préparation de la paroi avant peinture en passant par les singularités du relief environnant, par les critères qui déterminent sa dévolution et par sa configuration, expriment l'ampleur du site au-delà de

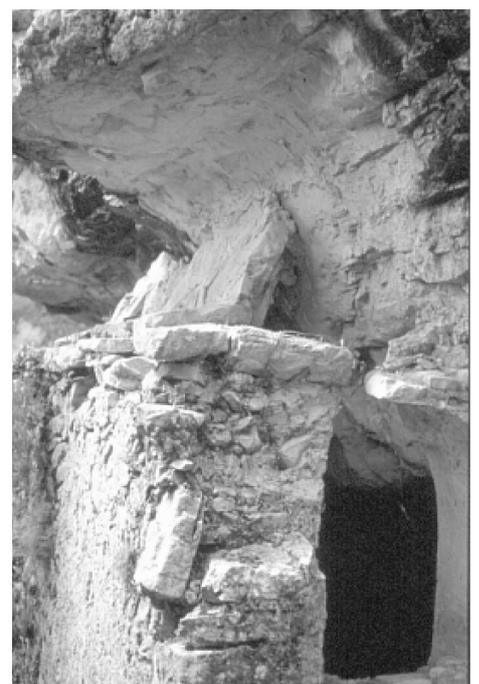
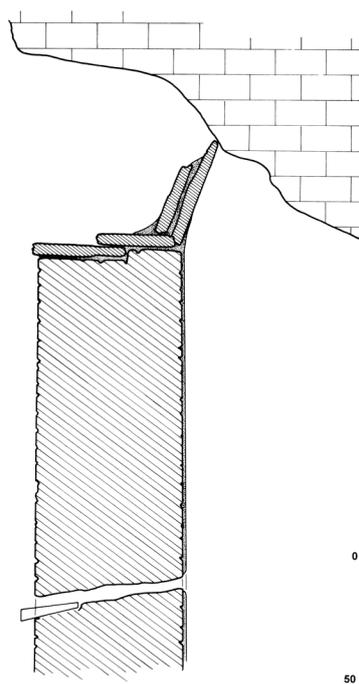


Figure 67 – La citerne alimentée par une fissure de l'entablement rocheux vue générale et détail des dalles redressées.

sa seule partie ornée qui est en même temps celle où l'on retrouve du mobilier, au-delà même de son surplomb devancé par une esplanade marquée par une excroissance dolomitique. S'il peut paraître subjectif d'avancer certains arguments comme nous l'avons fait, il semble restrictif aussi de conditionner la fréquentation des lieux à la seule zone sous surplomb. Le fait même de traverser le massif, d'escalader les pentes, de contourner les entablements et les barres rocheuses, d'apprécier la fraîcheur et l'ombrage des lieux, de constater des écoulements d'eau sur le rocher, d'apercevoir la mer après l'avoir escaladé, etc., bref d'être loin et d'être ailleurs, nous semble de nature à conférer un sens particulier aux activités picturales et de taille qui sont pratiquées sur le site. Du moins est-ce la proposition que nous formulons pour aborder celles-ci.

L'iconographie

Les principes de l'expression schématique

Le nombre des figures reconnaissables est faible : 7 pour 27 emplacements reconnus. Leur réalisme peut surprendre dans le cadre d'une expression qualifiée de schématique. C'est pourtant au sein de ce corpus iconographique que nous les intégrons car, si la grande majorité des signes y tend à l'abstraction, certains restent identifiables dès le premier abord, notamment ceux qui représentent des êtres vivants. C'est le cas ici puisque les figures réalistes sont des personnages et des animaux. On peut simplement s'étonner qu'elles ne soient pas accompagnées d'autres signes, abstraits cette fois, comme c'est généralement le cas. Leur absence est peut-être imputable à la mauvaise conservation du panneau peint mais nous en doutons car elle est systématique aux côtés de figures qui elles, sont particulièrement préservées. Or, ces signes plus abstraits viennent souvent en accompagnement de ceux évoquant des êtres vivants pour transformer leur association en un thème. Un système graphique schématique existe en effet, avec ses règles⁹. Sans une conception systémique du corpus, il serait difficile d'envisager ces figures au-delà de leur simple recension.

Les figures

Cinq grandes catégories de figures se partagent l'essentiel du corpus (fig. 68). Le personnage masculin – il n'y a pas de personnage féminin dans ce corpus schématique – est souvent réduit à sa plus simple expression : un axe vertical d'où partent quatre appendices pour les membres. Sans être réaliste, cette version est identifiable. Des détails anatomiques voire vestimentaires peuvent l'agrémenter : cercle pour la tête, doigts, pieds, coiffe, bottes, etc. L'abstraction de la figure schématique passe par deux stades qui sont la schématisation (la figure présente encore des détails qui l'assimilent à la version réaliste) et la simplification (la figure adopte une forme très éloignée de la version réaliste). Il ne s'agit pas d'une classification en trois groupes étanches mais d'un processus qui admet d'innombrables versions intermédiaires. L'important est d'identifier la catégorie de la figure observée et ceci n'est possible qu'en comparant des dimensions, des emplacements, des associations de signes entre

eux pour tenter de reconnaître les permutations de leurs versions graphiques. Dresser une typologie de ces versions revient peu ou prou à faire l'inventaire de celles-ci sans mettre en exergue les éléments sur lesquels portent le processus d'abstraction. Pour le personnage masculin, il aurait pu porter sur la tête, sur le sexe, etc., or, il n'opère que sur les membres qu'il multiplie ou dont il réduit le nombre. Signes à multiples membres (on parle d'hommes-sapins, de signes arboriformes, etc.) ou bien signes cruciformes de type croix latine ou en flèche (tout dépend de l'inflexion des bras), ils sont des signes anthropomorphes masculins¹⁰ ce qui n'empêche pas leurs auteurs, parfois, de les surmonter d'un cercle ou bien de terminer les branches latérales par des digitations. Leur extrême simplification en fait des croix, de type Saint-André, ou de simples traits courts.

Les animaux sont souvent identifiables comme des quadrupèdes, sans possibilité d'aller au-delà de cette identification faute d'être parfaitement conservés. Leur reconnaissance d'après leur allure générale (forme élancée ou massive, pattes effilées ou épaisses, queue longue ou courte, etc.) n'emporte pas souvent l'adhésion. Il n'est qu'à observer ces détails sur des animaux tout à fait complets pour se rendre compte que ces figures sont maladroitement exécutées. Toutefois, on reconnaît aussi à certains quadrupèdes des attitudes éthologiques qui rattrapent en quelque sorte ces maladrotes et qui prouvent que si le peintre n'est pas un bon dessinateur, il est cependant un bon observateur.

Lorsque les quadrupèdes sont reconnaissables, il s'agit souvent de cervidés ou de caprinés. Les appendices frontaux représentent donc l'élément graphique discriminant au point que leur tracé suffise à signifier l'animal. Les bois du cerf représentés seuls constituent donc la version simplifiée du cervidé aussi appelée signe élapomorphe, par exemple. Ces ramures elles-mêmes ont tendance à être hypertrophiées au-delà du réel. Enfin, le bestiaire compte aussi des serpents, définissables comme tels lorsque la tête est renflée, supposés tels quand le signe se fait simplement méandrique.

L'idole constitue la troisième grande figure du corpus, plus connue dans sa version sculptée sous le terme de statue-menhir¹¹. Complète, elle présente un visage agrémenté de deux yeux et d'un nez, sans bouche, ni oreilles, avec des traits faciaux interprétés comme des tatouages, porte un vêtement long avec ceinture et arbore un collier. Des objets accompagnent cette figure : crosse, hache, arc et flèche, pendeloque en Y, "objet", etc. Sa transformation en un signe porte sur trois éléments : sa forme générale, son visage et son collier. Dans le premier cas, sa forme extérieure de petite borne est simplifiée en un signe en arceau, voire en accent. Du visage sont gardés les deux yeux et le nez

¹⁰ Le vocabulaire a ses exigences. En dépit d'un usage très généralisé du mot, nous préférons utiliser le terme "anthropomorphe" en tant qu'adjectif et non pas comme substantif, de même que nous parlons de signes arboriformes (qui ont la forme d'un arbre mais n'en sont pas nécessairement un), scalariformes, soléiformes, scutiformes, etc.

¹¹ On parle aussi de dalle ou de figure anthropomorphe, qualificatif qui selon nous ne permet pas de distinguer le personnage masculin de l'idole. La raison en est que la statuaire n'exprime que l'idole alors que la peinture et la gravure véhiculent un corpus plus différencié justifiant que nous analysons les relations entre les différentes catégories de figures.

⁹ Pour une analyse plus développée de ce système graphique, lire Hameau 2002, 2003.

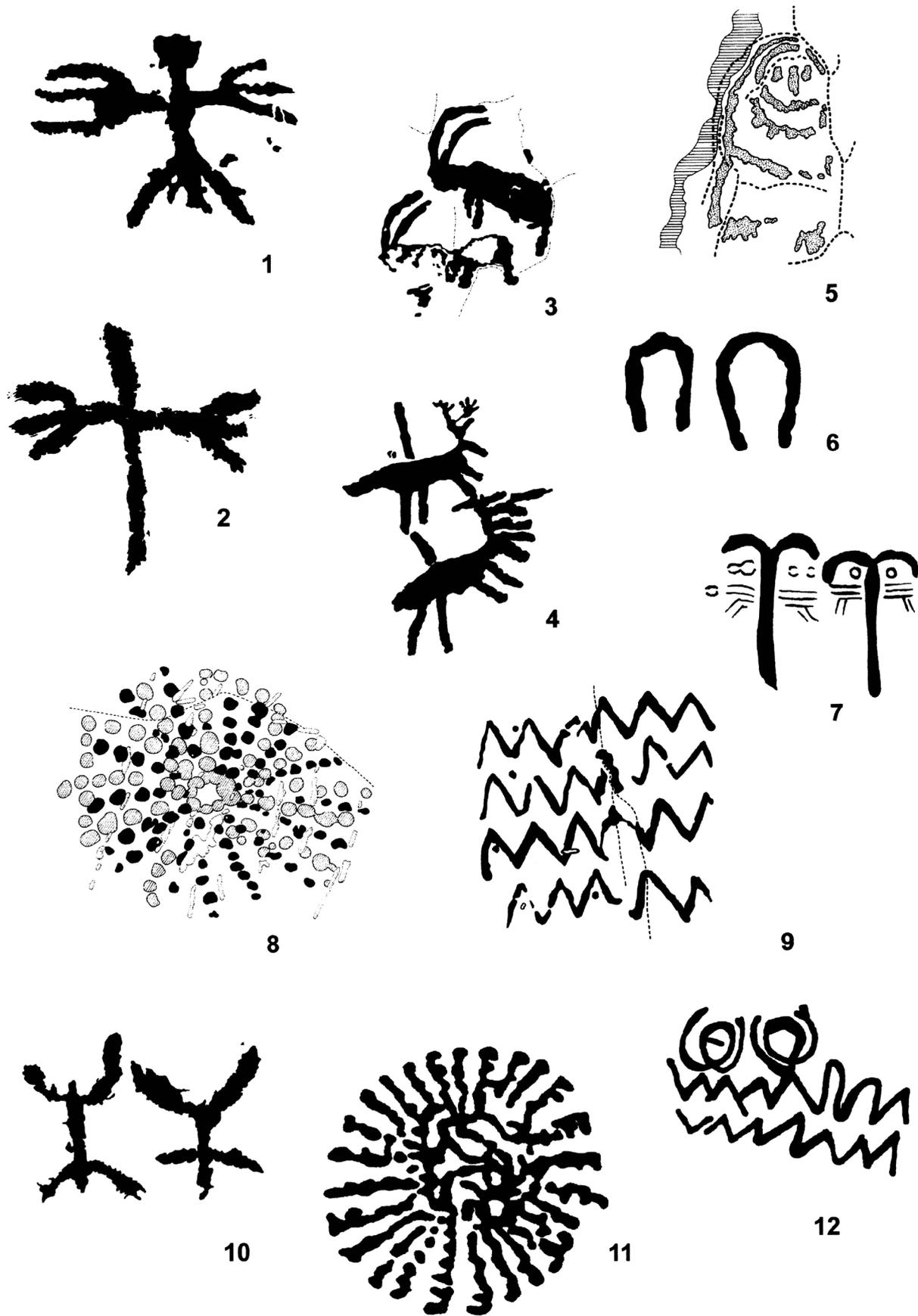


Figure 68 – Les principales figures de l'expression schématique picturale au Néolithique. 1 et 2, personnage et signe anthropomorphe masculin (abri Otello, Bouches-du-Rhône); 3, bouquetins (abri n°13 de Baume Brune, Vaucluse); 4, cerfs (Pierre Escrite, Alpes de Haute-Provence); 5, idole (grotte Dumas, Var); 6, idoles (grotte Alain, Var); 7, idoles (Reboso del Chorillo, Jaen); 8, soleil (abri Donner, Alpes de Haute-Provence); 9, lignes brisées (abri d'Eson, Drôme); 10, personnages masculins inversés (grotte du Loup, Ardèche); 11, signe soléiforme à rayons élapomorphes (Tajo de las Figuras, Cadiz); 12, personnages à membres en lignes brisées (Estrecho de Santonge (Velez Blanco)).

souvent figurés par un T agrémenté de deux cercles. Le collier est représenté par un signe en U hérissé de minuscules punctuations. Nous ne saurions dire si la préférence donnée à l'une ou à l'autre version graphique correspond à une identité particulière de l'idole, de même que nous ne connaissons pas la signification exacte des attributs qui l'accompagnent. L'idole exprime peut-être des épicleses différentes à travers le choix donné à la figuration de certains détails et non d'autres. A moins que cette préférence ne soit tributaire d'une évolution chronologique des modes de figuration de l'idole¹².

Les deux autres catégories de figures¹³ sont la représentation solaire devenue signe soléiforme et la ligne brisée. Les référentiels ne sont plus des êtres vivants. Depuis le signe rayonnant à partir ou non d'un cercle, le signe soléiforme peut être réduit à une simple ponctuation. Un signe en chevron ou une résille sont les deux versions, l'une minimaliste et l'autre amplifiée, de la ligne brisée. En fait, signe soléiforme et ligne brisée représentent 80% du corpus des signes, calcul considérant l'ensemble des sites peints du sud-est de la France mais aussi certains abris particuliers très ornés : l'abri A des Eissartènes (Le Val, Var), par exemple. La version graphique qu'ils adoptent ne compte pas dans ce pourcentage.

La thématique

Les figures isolées sont identifiables mais elles ne sont pas des thèmes. Seules les associations de figures entre elles font sens, associations qui consistent en une juxtaposition d'au moins deux figures ou en une contraction des mêmes en une seule et nouvelle figure : un personnage à tête solaire équivaut à l'association par contraction d'un personnage avec le signe soléiforme, par exemple. La contraction, plus que la juxtaposition, nous permet d'évaluer le statut de ces différentes catégories de figures. Les signes qui évoquent des êtres vivants n'admettent aucune contraction entre eux : ni personnage ayant la tête d'une idole, ni idole à tête de cerf, ni cerf à tête humaine, etc. De même, les deux autres signes ne fusionnent pas : pas de signe solaire à rayons en ligne brisée, par exemple. La contraction n'existe qu'entre un signe représentant un être vivant et le signe soléiforme ou la ligne brisée¹⁴. Pour cette raison, ces derniers semblent bien avoir un rôle d'accompagnement.

Toute association peut compter plus de deux éléments et/ou peut porter sur le doublement de la même figure. Ainsi, sont fréquemment juxtaposés deux personnages masculins, deux idoles ou deux quadrupèdes. Toutefois, le doublement est imparfait. La différence des deux figures porte sur leurs sens de lecture (une figure en position droite et l'autre couchée ou inversée), sur leurs dimensions (une grande figure et une plus petite), et sur leur association (une figure est simple et l'autre est juxtaposée ou contrac-

¹² L'analyse de la statuaire montre une telle évolution. On trouvera matière à réflexion dans Jallot 1987, 1998; Jallot & Sénépart 2008; Serres 1997.

¹³ Il existe d'autres signes bien sûr, en très faible pourcentage au regard de l'ensemble, parfois spécifiques à un site : grilles, échelle, figure tréflée, etc. Nous n'en parlons pas ici parce qu'ils ne représentent pas l'essentiel du système graphique au Néolithique.

¹⁴ Quelques exemples : idole à vêtement avec motif de chevrons ou à chevelure en zigzag, personnage aux membres en zigzag, idole aux yeux solaires, signe solaire à rayons en ramure de cervidé, etc.

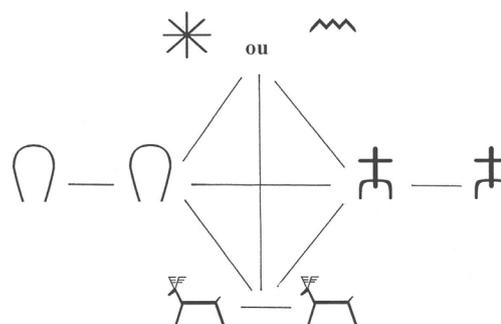


Figure 69 – Les principes associatifs de l'expression schématique du Néolithique.

tée avec le signe soléiforme ou la ligne brisée). Nous proposons de considérer ces paires de contraires comme l'expression d'un changement de statut de la même figure, et les signes d'accompagnement venant en renforcement d'un des deux états, nous les envisageons comme des signes "à haute valeur ajoutée". Associés au personnage, à l'idole et au quadrupède, ils leur confèrent une charge sémantique différente de celle qu'ils ont habituellement. Nous proposons donc de synthétiser les relations entre les cinq grandes catégories de figures par le schéma suivant (fig. 69).

Ce principe associatif ne signifie nullement que le discours soit systématiquement énoncé sous une forme que nous pourrions qualifier de pédagogique. A notre connaissance, et pour le sud-est de la France, seule Baume Peinte (Saint-Saturnin-lès-Apt, Vaucluse) exprime en un même panneau la transformation des trois catégories d'êtres vivants (Hameau 1997b). Le plus souvent, il n'est fait mention, par site, que du changement de statut d'un type de figure¹⁵ : le personnage masculin dans la plupart des cas. Souvent aussi, un seul état est présenté (une figure accompagnée ou non d'un signe soléiforme ou d'une ligne brisée) quand ce n'est pas le véhicule de cette transformation (l'un de ces deux signes d'accompagnement) qui est répété à l'excès sur la paroi. Ainsi, de même qu'un des principes de l'expression schématique consiste à réduire la morphologie d'une figure, par schématisation et simplification, les concepts eux-mêmes peuvent être condensés par le tracé des seuls signes "à haute valeur ajoutée".

Le système graphique correspond donc à un nombre relativement réduit de combinaisons de signes que masque la grande variabilité de leurs formes. Sans doute, la pensée exprimée est-elle plus nuancée qu'il n'y paraît du fait de l'existence de multiples autres signes dont nous ignorons la signification mais qui agrémentent parfois les êtres vivants ou sont insérés dans des compositions générales : les "attributs" de l'idole, les objets tenus par l'homme, les signes géométriques, etc. Ce sont ces autres signes, rares mais sans doute discriminants, qu'il faudra pouvoir interpréter pour mieux appréhender le discours sur la conversion des êtres vivants.¹⁶

¹⁵ Dans le cas d'un groupe d'abris peints, le même discours global peut être segmenté. Les figures d'un abri sont alors complémentaires des figures de l'abri le plus proche, stratégie iconographique que nous avons mise en évidence pour les cavités peintes du groupe central du Carami (Mazaugues et Tourves, Var), par exemple (Hameau 2000).

¹⁶ En revanche, les analystes de la statuaire tendent à interpréter *a priori* ces fameux signes présents sur l'idole, les attributs, sans pour autant placer le discours

Les figures peintes du site

Style et technique

A la Bergerie des Maigres, le corpus observé porte simplement sur le personnage masculin et le quadrupède. En dépit de leur importance sémantique, les signes d'accompagnement y font étonnamment défaut. Il est difficile de parler d'organisation des figures car si hommes et animaux se trouvent "classiquement" au centre, nous ignorons ce que sont les figures peintes sur les côtés du renforcement central. Les figures reconnaissables occupent surtout le centre de la composition et sont de trois teintes, orangées pour les personnages 14a, 18a, 23a et 27a et les quadrupèdes 20a et 26a, jaunes pour le personnage 27a et les quadrupèdes affrontés 26a, roses pour les personnages 22a. Cette diversité chromatique correspond peut-être à trois principales phases picturales, comme on le constate pour d'autres abris peints présentant des figures diversement colorées : abri A des Eissartènes (Le Val, Var) et abri Otello (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône), par exemple. Souvent, les grands épisodes de réappropriation de la paroi par le graphisme s'accompagnent d'un changement de matière picturale et donc de couleur des figures.

Ici, les nuances sont plus ténues. Quelle que soit la teinte observée, l'analyse élémentaire de la matière picturale déduit l'usage d'une même nature de pigment, l'ocre, et signale les mêmes éléments traces, notamment le potassium (K) et le magnésium (Mg), ponctuellement le titane (Ti). En fait, la figure rose 22a se distingue par un mélange naturel de goethite et d'hématite et semble-t-il par la présence de talc (magnésium et soufre). Malgré la variété des nuances chromatiques observées, les figures du site montrent donc une certaine unité des matériaux employés. La présence du talc pour la figure 22a est l'indice de l'ajout d'une charge. Ce matériau participe à l'élaboration d'autres peintures varoises mais est absent dans les recettes picturales des figures des autres départements, remplacé par l'os pilé, brûlé ou non, dans le Vaucluse. Cette substitution des charges est si nette que nous avons suggéré l'opposition de deux systèmes chromatiques pour la Provence : un système occidental sombre où le colorant est mêlé d'os pilé brûlé et un système oriental clair où l'on rajoute du talc (Hameau 2005).

Plusieurs nodules de matières colorantes ont été ramassés à la base de la couche 2, trois d'entre eux ont été analysés, un seul pourrait avoir servi à la confection des figures pariétales. Sa composition est assez proche de celle de la figure 22a. De même, un petit galet de grès fin à légère concavité, ramassé en C5, porte des traces de colorant jaune à orangé. Il semble bien qu'une partie au moins de la préparation de la peinture ait été faite sur place. A quelques centaines de mètres au sud-ouest du site, sur la pente qui lui fait face, nous avons retrouvé une longue et étroite veine d'argile colorée, orange, qui aurait tout à fait pu convenir à la confection des figures¹⁷ (fig. 70). Si elle a vraiment été utilisée, nous serions en présence du seul gîte de

au niveau de l'expression schématique, c'est-à-dire sans démontrer les processus de schématisation et de simplification de cette figure et sans toujours concevoir l'importance du doublement dans l'herméneutique générale. Or, que l'expression soit sculptée, gravée ou peinte, nous pensons qu'elle doit être appréhendée selon la même conception systémique.

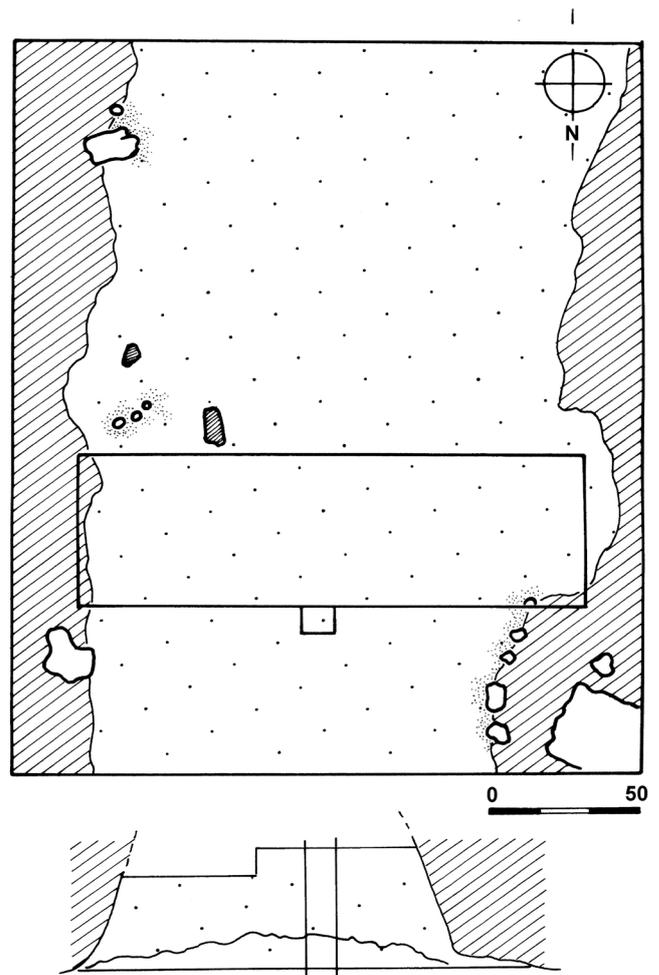


Figure 70 – Sondage au niveau du gîte de matière colorante.

matière colorante connu pour le Néolithique. Cela expliquerait les multiples variantes chromatiques des peintures supposées faites avec le même matériau -un même gîte admet souvent une variabilité de sa composition- et constituerait un argument supplémentaire concernant le choix du site à orner. En revanche, le ou les liants utilisés pour fixer la peinture nous restent inconnus (encart 1, planche F et fig. 71).

¹⁷ Cette terre argileuse colorée par des oxydes de fer n'a pu être analysée.



Figure 71 – Préparation des colorants pour les peintures expérimentales et exemple d'une peinture expérimentale à l'hématite.

Il est difficile d'identifier l'outil utilisé pour le tracé des figures : pinceau, plume, doigt, etc. Les traits larges pourraient être faits au doigt mais la présence de certains détails anatomiques suggère l'emploi du pinceau ou de toute autre pointe fine. Dans tous les cas, multiplier de tels détails entraîne souvent leur hypertrophie et tend à augmenter la taille des figures elles-mêmes. Ici, les mains et parfois les pieds sont digités, le sexe est évident, et des éléments du visage ont été figurés (les yeux et le nez de la figure 23a et la protubérance des oreilles des personnages 18a, 22a et 23a). De telles précisions sont rares (fig. 72). Elles signifient peut-être un souci de singulariser les individus représentés. De même, les attitudes de certains personnages et quadrupèdes nous semblent spécifiques : un homme s'appuie sur un bâton, deux animaux s'affrontent. Par contre, l'écartement des jambes et des bras n'indique pas nécessairement une posture particulière mais permet d'identifier la figure en tant que personnage. Ainsi, la position haute du bras du grand personnage 18a n'en fait pas automatiquement un "orant" : identification classique et qui nous semble trop systématique. Elle nous semble plutôt un artifice pour mettre en valeur la figuration humaine et pour mieux lui adjoindre une seconde figure, en bas à gauche. Le bras levé se conforme aussi à la fissuration naturelle du support. Un sillon contourne la figure par la gauche et entraîne l'incurvation du bras par réflexe topocinétique. Ces observations stylistiques rappellent certaines des stratégies d'apprentissage du graphisme, entre réalisme intellectuel et réalisme visuel.

Les thèmes exprimés

Malgré l'imprécision des contours jointe à la mauvaise conservation des figures et parfois à leur schématisation, nous reconnaissons deux, peut-être trois personnages isolés tandis que trois autres sont doublés. Ces derniers surtout nous intéressent parce qu'ils représentent trois exemples différents d'une duplication imparfaite.

En 18a, sous le grand personnage en est un autre, réduit de moitié à moins que ses membres inférieurs n'aient pas été conservés. Les bras sont courts et les mains hypertrophiées, celle de droite se fondant dans le tracé de la jambe de gauche du premier

personnage. La gestuelle n'est pas tout à fait la même. La tête du petit personnage semble à l'égal de celle de son voisin avec indication de détails internes et protubérances au niveau des oreilles à moins qu'il ne s'agisse du tracé d'une coiffe : ces éléments restent indistincts. Les deux personnages 22a sont de plus petite dimension et essentiellement différenciés par l'ajout d'un bâton ou d'une canne dans la main de celui de gauche. Leur allure générale et leur tracé sont à peu près équivalents. L'exemple 23a est moins évident car si le personnage de gauche est particulièrement détaillé, le trait bifurqué et couché à droite n'est pas aisément identifiable en tant que deuxième personnage. C'est pourtant ainsi que nous l'interprétons : il s'agit d'un personnage ou d'un signe anthropomorphe masculin, selon qu'on le considère mal conservé ou bien tracé dans une version simplifiée, en position couchée. Des différences de taille, d'attribut ou de sens de lecture permettraient donc de signifier des différences de statut.

La disparité des tailles des deux figures accolées est connue sur d'autres sites. A l'abri Otello (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône), plusieurs signes anthropomorphes masculins cruciformes à branches horizontales terminées par de grands doigts sont flanqués d'un second petit signe cruciforme simplifié. Celui-ci est placé sous l'une des branches horizontales et est d'une taille réduite de moitié. On observe d'autres cas semblables à Baume Peinte (Saint-Saturnin-lès-Apt, Vaucluse) et sur de nombreux sites espagnols. Les exemples d'un personnage tenant un objet en main, à plus forte raison un bâton ou une canne, sont relativement rares. On peut citer un éventuel bâton au-dessus de la tête d'un des personnages de la grotte Dalgier (Ollioules, Var), un bâton à extrémité en crochet entre les mains d'un personnage au Canchal del Zarzalón (Salamanca), un bâton brandi par un homme sur le panneau 10 du Retamoso (Jaen), etc. Le plus souvent, dans la Péninsule ibérique, l'objet représenté est un arc. La canne du personnage des Maigres semble un signe en forme de lettre p, version minuscule. Or, un tel signe est présent en plusieurs exemplaires à droite du panneau de la rotonde sud de Baume Peinte, déjà citée (fig. 73). Ils y sont seuls, en position droite ou couchée, conformément à leur place sous ou à côté de l'axe ponctué, et juste en-dessous des signes anthropomorphes masculins. Si la correspondance entre

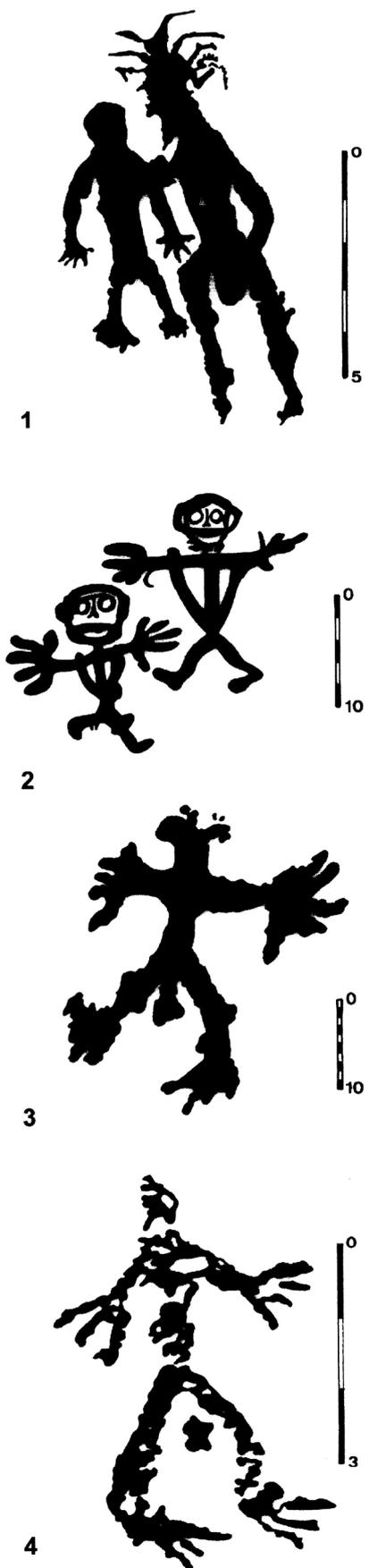


Figure 72 – Quelques personnages complets dans l'expression schématique peinte du Néolithique. 1, le Congosto de Olvena (Huesca); 2, la Graja de Miranda del Rey (sierra Morena); 3, abri de Gandon-Lassus (Aydius, Pyrénées-Atlantiques); 4, Barfaluy (Huesca).

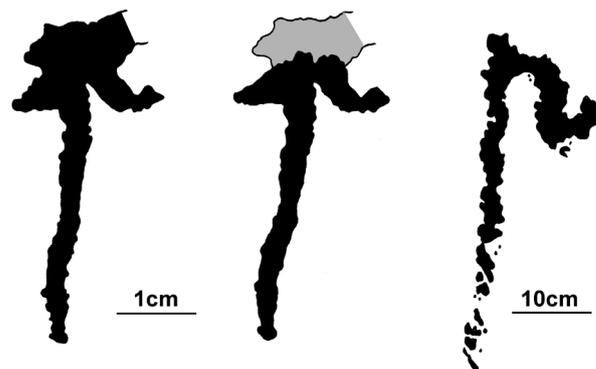


Figure 73 – Possibilité d'une canne pour le personnage de gauche : figure n°22a comparaison avec un signe de la rotonde sud de Baume Peinte (Vaucluse).

la canne du personnage 22a et les signes en p de Baume Peinte était exacte, nous aurions là l'indice de l'importance de cette figure. La canne serait métonymique de l'homme ou révélatrice d'un statut de celui-ci et obéirait aux mêmes règles de translation que ce dernier¹⁸. Enfin, l'opposition du sens de lecture de deux personnages associés est également observée à la grotte du Loup (Saint-Laurent-sous-Coiron, Ardèche) mais reste rare dans la Péninsule ibérique.

Nous proposons donc de considérer la distinction volontaire de ces paires de mêmes figures comme une stratégie, équivalente ou proche d'un point de vue sémantique, de celle qui consiste à agrémenter l'un des deux personnages d'un signe soléiforme ou d'une ligne brisée. L'inégalité de traitement, qu'elle soit de dimension, d'attribution d'objet ou de sens de lecture, permettrait d'évoquer deux phases de la transformation des individus. Ainsi représentées, les paires de personnages masculins pourraient se passer des signes "à haute valeur ajoutée".

Un parallèle existe avec la représentation des animaux à la Bergerie des Maigres. L'un d'eux est isolé (20a), placé au plus haut de la composition, exagérément allongé et non identifiable en l'état. La figure 26a montre deux animaux pourvus d'appendices frontaux ou des vestiges de ceux-ci, face à face d'où l'idée de deux quadrupèdes affrontés. Ils sont malhabilement exécutés : trop allongé pour celui de gauche, un arrière-train trop important pour celui de droite, certaines pattes terminées par des boules pour les deux. Si l'affrontement est le thème recherché, divers animaux peuvent être concernés : caprinés, cervidés, etc. L'allure générale pourrait indiquer deux caprinés mais ce n'est pas certain. Aucune des deux figures ne présente un signe distinctif qui puisse lui assigner un statut différent de celui de l'autre animal alors que les différences que nous avons signalées pour les couples d'hommes valent aussi pour les couples d'animaux : animaux de taille distincte, en positions inversées ou dont un spécimen est associé au signe soléiforme, par exemple. Un signe juxtaposé à l'un des deux animaux ne s'est peut-être pas conservé. Pourtant, il s'agit bien du doublement d'un même type de figure.

¹⁸ Comme cela est vrai des attributs de l'idole qui peuvent être représentés seuls et dans diverses positions.

Que l'iconographie soit réduite à deux thèmes, ou plutôt à un même thème, celui des deux états d'une même figure, mais placé à deux niveaux, l'un humain, l'autre animal, n'est en soi pas une singularité. On assiste souvent, et non uniquement pour l'expression schématique du Néolithique, à une sorte de spécialisation iconographique des sites. Par réflexe mimétique, les figures tracées sur la paroi réitèrent celles qui y sont déjà réalisées. Les thèmes précédemment exprimés, la morphologie des figures, voire même certains éléments particuliers sont répétés au point parfois de couvrir tout le support. Ici sont repris les détails anatomiques et les effets de doublement même si ce dernier adopte diverses formules. Les nuances chromatiques, les variations de taille des groupes de figures, les attitudes des personnages diffèrent d'une figure à l'autre tout en opérant sur un même schème. La diversité présumée des auteurs des figures ne s'oppose pas à l'unicité du discours.

Les données du mobilier

L'état du mobilier

La présence du mobilier archéologique dépend de l'emplacement des figures mais aussi de l'avancée du surplomb rocheux et de l'existence des blocs tombés de celui-ci. Sa distribution n'est pas nécessairement uniforme et, pour certaines catégories d'objets, sa densité est plus particulièrement élevée dans la zone qui s'étend des carrés C7/C9 aux carrés D7/D8 : 68,6% du matériel lithique, par exemple. On y note seulement 37,7% des tessons céramiques mais 63,4% si l'on ajoute les carrés limitrophes B8 à B10. C'est aussi la zone de plus forte puissance du remplissage et celle où les rochers ont pu arrêter la descente du mobilier. D'autres répartitions sont moins aisément explicables comme celle des nucléus : 70% en travée D, 18% dans le seul carré D8, pas un seul dans les travées A et B.

On observe aussi l'extrême fragmentation de ce mobilier et sa mauvaise conservation. La plus grande dimension de 73% des tessons est inférieure à 3 cm, 12,2% de la faune seulement sont déterminables, 60,5% des pièces lithique sont cassées, etc. Le piétinement de la surface sous auvent lors de la fréquentation du site, au Néolithique, a sans doute été important, provoquant le fractionnement des pièces. Beaucoup de fragments osseux et de pierres présentent aussi une érosion superficielle qui démontre qu'ils sont restés longtemps à l'air libre. Mais surtout, la plus grande partie du mobilier a subi l'action souvent violente du feu au point de faire changer l'aspect du matériau : rubéfaction, blanchiment et fissuration du silex, cupules thermiques, noircissement des os, etc. L'importance de ce brûlage contraste avec l'absence de charbons et de cendres sur le site. Il semble difficile d'imputer l'extrême fragmentation du mobilier à la seule stabulation des ovins aux époques historiques ou d'arguer l'action ultérieure de foyers ou même d'un incendie car le matériel retrouvé au plus bas de la séquence stratigraphique montre les mêmes stigmates que celui des niveaux supérieurs.

Outre ces constatations, le mobilier n'est pas tout à fait, qualitativement parlant, celui que l'on recueille sur d'autres sites contemporains. Les récipients céramiques sont le plus souvent de faible contenance (autour de 1 litre). Les formes sont plutôt des bols et des écuelles, à parois fines, lèvres biseautées, sans

anse ou monoansées, ou bien des petites jattes. Ce sont des vases à usage individuel ou culinaire et non pas de stockage. Cette représentation de la céramique est très différente de celle des habitats de plaine et de fond de vallée à même époque. Les formes lourdes et encombrantes font totalement défaut aux Maigres. Il en est de même pour le matériel de mouture. L'orientation du site le prédispose plutôt à un usage pastoral avons nous rappelé précédemment. Pourtant, si le tamisage à l'eau des sédiments a permis de recueillir des centaines de minuscules éclats de silex, aucune dent lactéale d'ovin ou de caprin n'a été découverte par cette méthode, à l'inverse de la grotte du Vieux-Mounoi, déjà citée, sur l'adret de la Sainte-Baume, qui a restitué de nombreuses dents de chute par cette méthode (Helmer *et al.* 2005). L'abri peint n'a pas été une bergerie rupestre au Néolithique. En revanche, la densité de l'industrie lithique, le nombre et la variété des armatures de flèche, et surtout l'état dans lequel ces témoins nous sont parvenus, semblent singuliers. De même, si la faune est représentative de son époque, la présence de l'ensemble du squelette pour les moutons et les chèvres ainsi que les courbes d'abattage obtenues pour ces mêmes animaux ne sont pas les données habituellement mises en évidence pour des sites contemporains. Enfin, au milieu du mobilier, la découverte de quelques restes humains, hors sépulture, s'ajoute à nos interrogations.

Avant toute chose, c'est l'abondance du mobilier qui surprend au pied d'une paroi agrémentée de peintures, abondance qui reflète des séjours de courte durée en même temps qu'une longue fréquentation de l'abri. A ce jour, seuls les abris peints ayant aussi une vocation sépulcrale (9,8% pour l'ensemble des sites ornés du sud de la France) et ceux révélant aussi un statut de lieu d'extraction et de transformation d'une matière première (4,5% environ¹⁹) ont restitué un important matériel archéologique. Quelques découvertes particulières s'ajoutent à ces sites de grande densité mobilière mais sont encore à considérer avec prudence. Ce sont surtout les abris Perret 2 et 3 (Blauvac, Vaucluse), perchés, où les visiteurs ont débité du silex (Chopin et Hameau 1996), la Baume Saint-Michel (Mazaugues, Var) où le mobilier, toutes catégories confondues, montre beaucoup de ressemblances avec celui de la Bergerie des Maigres (Hameau 2000) et, plus hypothétiquement, la grotte de l'Eglise (Baudinard, Var) où le porche supérieur présente un remplissage dont une partie au moins des éléments peut être mise en perspective avec les peintures du réseau profond (Hameau 2007). Les possibilités de comparaison restent faibles néanmoins. Malgré le grand nombre des abris peints dans la Péninsule ibérique, rares aussi sont les sites qui présentent un remplissage autre que sépulcral.

Le débitage des matières siliceuses

Cinq matières siliceuses suffisamment abondantes et documentées nous permettent donc d'appréhender les activités liées à la

¹⁹ Ce pourcentage ne prend en compte que les abris peints sur ou à proximité immédiate d'un gîte de matière première exploitable. Il n'est qu'approximatif car nous ignorons tout d'un possible rapport au gîte quand celui-ci est éloigné. Ainsi, nous avons déjà signalé (Hameau 2009b) que la plupart des abris peints de la bordure méridionale des monts du Vaucluse sont situés au débouché des vallées qui remontent vers les sources de silex blond bédoulien mais sans pouvoir démontrer, bien sûr, une relation effective entre les uns et les autres types de sites.

taille de la pierre : les silex 4, 37, 46, 58 et le calcaire silicifié. Le premier, un silex blond, est le mieux représenté. Une partie de ce silex a été introduite sur le site sous forme de rognons bruts dont certains ont été débités sur place, par percussion, pour l'obtention de lamelles. En revanche, on ne peut déterminer si les lamelles et la lame détachées par pression ont été obtenues sur place ou bien introduites sur le site. Ces produits issus de la pression sont bruts : il n'est pas interdit de penser qu'ils ont servi sous cette forme. En revanche, il est clair que les lamelles obtenues par percussion ont servi à la fabrication d'outils. Le calcaire silicifié qui est un matériau local de mauvaise qualité²⁰ (fig. 74) a été apporté sous formes de rognons bruts dont certains ont été débités par percussion. Il ont servi à produire des lamelles transformées par la suite en outils. Deux armatures bifaciales ont même été confectionnées dans ce matériau sans qu'on puisse affirmer qu'elles l'ont été sur le site. Le silex 46 a été débité en petites lames dont une partie a été transformée en outils. Le silex 37, parvenu sur le site sous forme de rognons, a essentiellement servi à la fabrication de pièces bifaciales après un traitement thermique systématique. Les déchets de taille ont été recueillis sur le site mais pas les pièces bifaciales. On suppose que celles-ci ont été emportées. En revanche, le silex 58 n'est pas représenté par des déchets de taille. Les lames et les armatures dans ce matériau ont donc sans doute été introduites sous leur forme achevée. Une distinction existe donc entre les produits du débitage des différents silex. Les lames en silex 4 et 58 sont vraisemblablement produites hors du site tandis que les produits de petites dimensions en silex 4 et 46 ont été débités sur place. Un nucléus en silex 46 atteste d'ailleurs un débitage sur place.

Deux nucléus seulement pourraient être au départ de certaines lamelles du site. Les 34 autres nucléus étudiés se ressemblent sur de nombreux points : vocation lamellaire, faible longueur des négatifs et faible nombre des enlèvements réussis, débitage

à la percussion directe dure et nombreux accidents. Les longueurs maximales des négatifs d'enlèvement sont suffisamment proches pour considérer l'ensemble de ces nucléus comme un groupe homogène. A l'inverse, des différences de mise en forme, de mode de débitage, de traitement thermique ou non, évoqueraient plutôt une diversité des opérateurs. La longueur des négatifs témoigne de l'enlèvement de pièces peu propices à fournir des supports d'outils. Le nombre important des accidents et celui faible des enlèvements suggèrent que ces nucléus n'ont pas été exploités dans les meilleures conditions. L'ensemble de ces observations conduit à supposer l'existence de différents niveaux de savoir-faire au sein des utilisateurs de ces 34 nucléus.

Sur le nombre des galets et fragments de galet ramassés sur le site, deux éléments seulement portent des traces d'utilisation qui, pour l'un d'eux, le plus dur, semblent les stigmates d'un travail de percussion. Il est vrai que les galets en dolomie sont trop tendres pour être utilisés à un tel travail. On peut aussi invoquer la courte fréquentation du site, même si elle s'est répétée, qui induit un usage très modéré des galets apportés et par conséquent un moindre nombre de traces d'impacts susceptibles de se conserver. Des galets suggérant l'usage de la percussion dure pour le débitage de supports lithiques ont été ramassés sur d'autres abris peints : les abris Perret 2 et 3 (Blauvac, Vaucluse) et la grotte Alain (Tourves, Var).

La diversité des débitages, des produits de ceux-ci et des matières premières conduit à proposer deux conduites principales : l'apport de supports de qualité prêts à l'emploi et/ou à façonnage et le débitage sur place de matériaux de plus mauvaise tenue dont les produits sont souvent impropres à devenir des outils. Bien sûr, la restriction à deux conduites est immanquablement caricaturale. Elle prolonge cependant une observation faite à la Baume Saint-Michel (Hameau 2000).

Le statut des armatures

Des centaines d'éclats de très petite taille ont été recueillis au pied de la paroi ornée (fig. 75). Comme ils dénotent un façonnage bifacial, nous en concluons qu'ils proviennent de la mise en forme d'armatures de flèche dont 47 exemplaires ont été répertoriées (tableaux 8 et 9, fig. 23, 76 et 77). Le grand nombre des pointes dégagées et les stigmates observés sur certaines d'entre elles, notamment la présence de talons concaves et l'importance du détachement par flexion nous conduisent à supposer un travail de percussion posée, donc de pression, réalisé avec des objets sur os ou sur bois de cervidés pour une grande partie d'entre eux. Plusieurs exemplaires de ces retouchoirs ont été retrouvés sur le site, le plus souvent fragmentaires (fig. 42, 43 et 78). La pointe de certains d'entre eux présente en effet des traces de percussion et d'écrasement. Plusieurs ont cassé sur le site. Par contre, la répartition sur les lieux de ces éléments censément utilisés pour le façonnage des armatures ne correspond pas tout à fait à celle des éclats de mise en forme des pièces bifaciales : le plus grand nombre des éclats a été retrouvé en D8 et C8 puis D7, C7 et C9 alors que les pièces à usage de retouchoir sont assez uniformément dispersées dans les travées B et C et sont pratiquement absentes de la travée D. C'est donc simplement la présence sur le site des deux éléments, l'un osseux et l'autre

²⁰ Le calcaire siliceux ou silicifié du centre et du sud du Var correspond aux étages du Jurassique inférieur et moyen. On le ramasse sous forme de rognons informes ou de bâtonnets à section quadrangulaire et à surfaces relativement planes sur lesquelles divers stigmates d'altération (bourrelets, dièdres aigus, macrolancettes, fins gradins) sont attribuables aux pressions exercées par la roche encaissante lors de mouvements tectoniques. Ce matériau a été particulièrement utilisé sur le site du Plan Saint-Jean (Brignoles), habitat de l'extrême fin du Néolithique, en raison sans doute de sa fragmentation naturelle en éléments allongés et prismatiques. Nombreux sont les outils à peine ébauchés. Les Préhistoriques se contentent souvent de retoucher un bord naturel en angle aigu, droit ou courbe, situé sur la plus grande longueur. De ce fait, les racloirs sont extrêmement nombreux, de même que les pièces esquillées. A côté de cet outillage grossier, on trouve aussi des pièces bifaciales, d'un façonnage sommaire ou très soigné. Les armatures de flèches sont plutôt des pièces allongées et épaisses, fusiformes à pointe rarement effilée, plutôt des formes foliacées étroites. La découverte d'une ébauche d'armature sur la station de la Sermette (Pierrefeu) montre qu'une première mise en forme est faite par grandes retouches profondes, sans doute à la percussion dure. Un façonnage à la percussion tendre et/ou à la pression tentent ensuite d'amincir la pièce qui garde cependant de nombreux stigmates de la préforme naturelle : arêtes en pan coupé, retouches scalariformes au niveau du cortex, teinte différente de la matière et retouches plus émoussées dans la partie sous-corticale. Quelques arêtes sont crantées, dentelées, ce qui ne peut être réalisé qu'à la pression. Bien sûr, cette chaîne opératoire est également celle du façonnage des armatures en silex. L'utilisation du calcaire silicifié est commune à toute les époques de la Préhistoire mais la représentativité de ce matériau s'accroît nettement au Néolithique final. La présence de gîtes n'explique pas l'emploi exagéré de cette matière première à cette époque. Ainsi, dans la même plaine hérissée de buttes à calcaire silicifié, l'habitat chasséen de la Foux à Tourves n'en restitue que 13% contre 66% sur l'habitat néolithique final du Plan Saint-Jean à Brignoles.

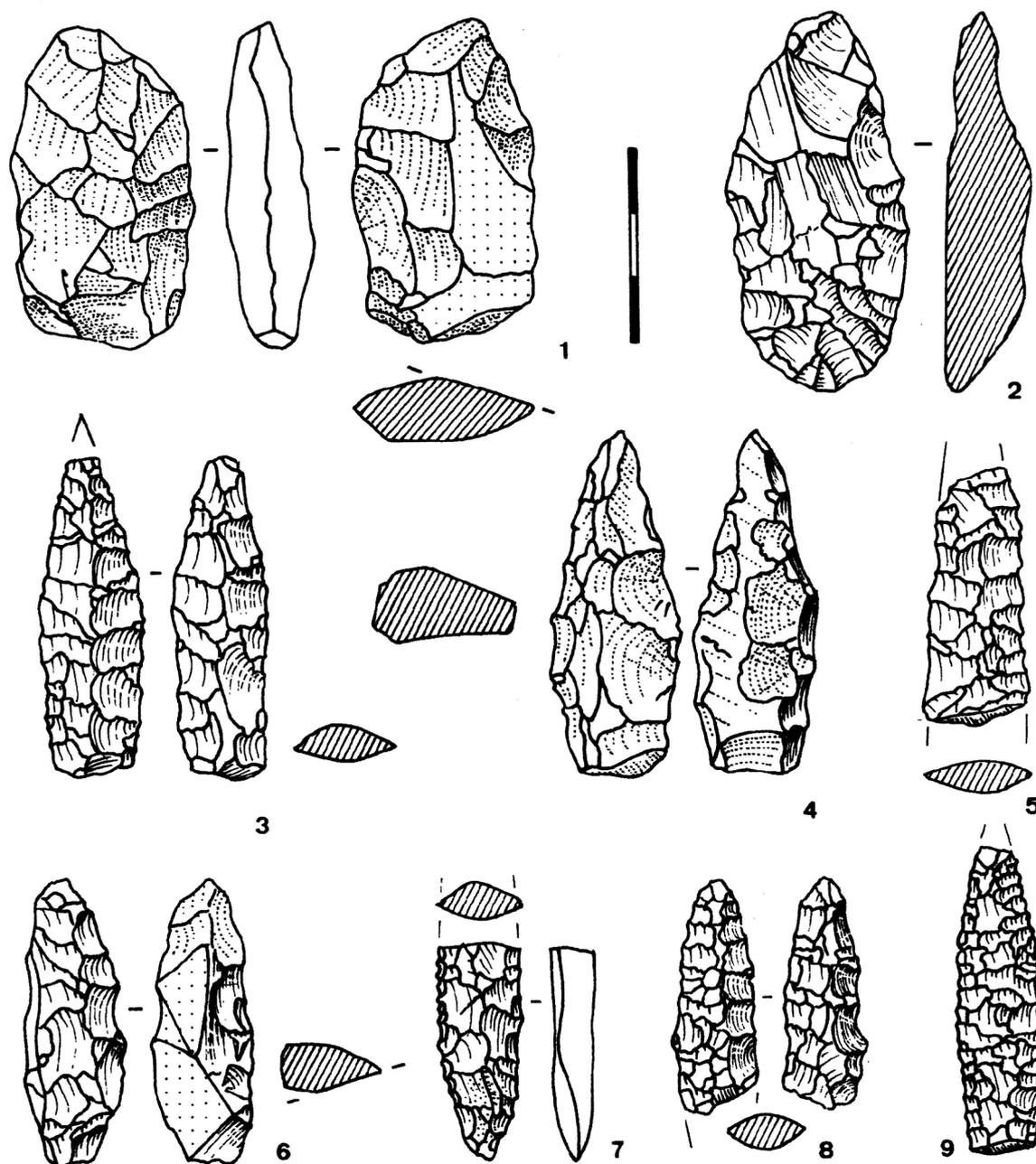


Figure 74 – Armatures de flèche en calcaire silicifié trouvées sur des sites varois. 1, 2, 6, 7 et 8, Plan Saint-Jean (Brignoles); 3, La Guiranne (Pierrefeu); 4 et 5, La Sermette (Pierrefeu); 9, Grotte des Oustaous Routs (Sainte-Anastasié sur Issole).

lithique, qui permet de supposer en général un façonnage sur place de tout ou partie des armatures. Des observations tempèrent également ce constat. Ainsi, 15 éclats en silex blanc translucide sont présents sur le site sans qu'aucune armature dans ce matériau n'y ait été découverte. Il faut donc imaginer que cette armature a été emportée et qu'elle n'a pas été abandonnée sur les lieux, en tout cas pas sous l'auvent. A contrario, nous n'avons ramassé qu'un seul éclat et qu'une seule armature en silex brun foncé oligocène. En conséquence, le façonnage bifacial n'a pas été réalisé sur place pour toutes les armatures recueillies.

D'autres faits sont appréciables. Les armatures se présentent sous divers aspects. Certaines sont entières et sans trace notable

d'une utilisation, d'autres sont usées, d'autres encore sont usées puis reprises. Certaines pointes ont été façonnées mais sont manifestement inutilisables car présentant de nombreux défauts de régularisation ou de symétrie, d'autres ont été cassées lors d'un usage puis ont été retouchées après un traitement thermique. Cet ensemble de faits nous conduit à penser que si la Bergerie des Maigres n'est pas l'unique lieu de façonnage de toutes les armatures, elle est aussi le lieu de diverses pratiques autour de celles-ci.

Pour tenter d'approcher ces pratiques, l'étude des armatures ne peut s'en tenir à une approche typologique classique. En premier lieu, après une appréciation de la régularité de l'objet,

n°	carré	matériau	morphologie	L	l	ép	état
1	C7	4 patiné	sublosangique	23	21	3	entière
2	C6	noir	losangique	24	16	4	fragment.
3	B3	ind. (brûlé)	ovoïde	24	22	6	entière
4	B1	4 patiné	foliacée	53	15	7	entière
5	surf	brun f. patiné	foliacée	37	29	13	entière
6	C6	4 patiné	sublosangique	23	24	4	entière
7	C5	calc. silicif.	?	44	15	4	fragment
8	C7	noir	losangique	24	17	5	entière
9	C6	4 brûlé	losangique	37	22	6	entière
10	C3	ind. (brûlé)	tranchante	GB?	PB?	H 27	
11	B3	4 patiné	tranchante	GB 18	PB 12	H 12	
12	B9	ind. (brûlé)	péd./ailerons	26	18	6	fragment
13	C6	4 brûlé	?	23	12	4	fragment.
14	C9	4 brûlé	?	23	18	8	
15	C7	noir	perçante	17	18	4	
16	C3	4 patiné	foliacée	25	11	3	entière
17	C2	calc. silicif	foliacée	22	14	4	fragment.
18	C9	ind. (brûlé)	?	13	13	3	
19	B11	4 brûlé	foliacée	28	15	6	entière
20	B8	calc. silicif.	pédonculée	38	17	6	fragment.
21	C2	4	sublosangique	24	26	4	fragment
22	C4	noir	perçante	12	16	3	
23	C6	4 brûlé	?	12	10	3	
24	C2	ind. (brûlé)	losangique	28	18	5	fragment.
25	B1	noir	?	27	18	8	fragment
26	C5	4 patiné/brûlé	?	27	22	3	fragment
27	C10	4 patiné	foliacée	24	16	3	fragment
28	C2	4 brûlé	?	19	18	5	
29	C7	ind. (patiné)	foliacée	32	15	3	entière
30	C10	4 patiné	tranchante	GB 18	PB ?	H 24	
31	A9	4 brûlé	?	25	22	4	fragment
32	C9	58	péd./ailerons	28	18	4	entière
33	B4	ind. (brûlé)	perçante	23	16	5	
34	A3	58	losangique	33	18	5	fragment
35	C8	ind. (brûlé)	perçante	9	15	4	
36	D6	ind. (brûlé)	?	17	10	4	
37	D8	4	tranchante	GB ?	PB ?	H>12	
38	C9	55 patiné	foliacée	38	29	6	
39	D7	ind. (brûlé)	?	28	19	6	
40	D1	ind. (patiné)	?	28	18	3	
41	C8	4 patiné	losangique	32	25	5	
42	D8	4 patiné	tranchante	-	-	-	
43	C8	4 patiné	losangique	24	17	4	
44	D1	58 patiné	péd./ailerons	20	22	5	
45	D7	4 patiné	tranchante	GB 12	PB 2	H>12	

Tableau 8 – Inventaire des armatures de la Bergerie des Maigres. Les chiffres en gras sont donnés à titre indicatifs puisque la pièce n'est pas entière.

nous nous efforçons de reconstituer les étapes de sa confection, d'analyser la succession de ses retouches. Ainsi, pouvons nous appréhender la connaissances des techniques mises en œuvre et la maîtrise dont font montre les tailleurs pour façonner leurs armatures. Toutefois, ce type d'observation a ses limites. On ne peut discerner une phase de régularisation du bord, lorsque la retouche est marginale, que dans le cas d'une retouche continue. Par conséquent, il est difficile de connaître le moment de détachement des retouches isolées. Le parti-pris est donc de réduire une phase à un ensemble de retouches montrant une direction et un sens «unique» pour tout ou partie d'un bord d'une face. Cela ne permet pas toujours de préciser la chronologie de toutes les phases et on est donc conduit à établir deux types de sé-

quence : une séquence "objective" (chronologie relative) et une séquence interprétée. Cette étude n'est donc envisageable que pour les pièces entières ou presque : une quinzaine au total.

Pour les armatures que nous avons pu étudier, différentes stratégies de façonnage ont été repérées²¹ (fig. 79 et planche E) : une logique des parties (la base puis l'apex ou inversement sont successivement régularisés), une logique des bords (les bords sont façonnés l'un après l'autre) et une logique des faces (celles-ci sont façonnées l'une après l'autre), logiques qu'on peut

²¹ Long et minutieux travail à la loupe binoculaire réalisé par C. Chopin.

	4	noir	brun foncé	55	58	46	ind.	Total
losangique	6	2			1		1	10
foliacée	4		1	2			1	9
tranchante	6						1	8
péd/ailerons						1	1	3
pédonculée				1	2			1
forme indét.	6	3		1			6	16
Total	22	5	1	4	3	1	10	47

Tableau 9 – Matériaux utilisés pour les armatures de la Bergerie des maigres.

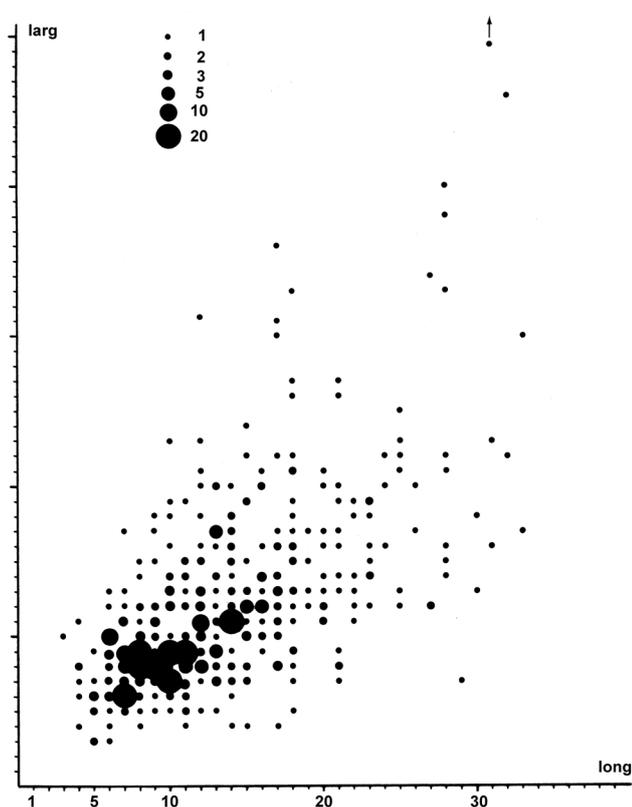


Figure 75 – Rapport Longueur/largeur des éclats.

aussi nommer haut-bas, droite-gauche, avers-revers. On note que toutes les armatures losangiques ont été régularisées selon la logique des parties et l'on observe même une différence selon que leurs bords supérieurs sont rectilignes (la partie supérieure est retouchée avant la base) ou bien convexes (la retouche se fait dans l'ordre inverse). En revanche, les armatures foliacées présentent les trois types de logique de finition. On constate aussi que la logique de façonnage des parties entraîne, globalement, une plus grande symétrie des armatures que la logique des bords. Dans le même temps, ce degré de symétrie va de pair avec la forme des armatures : les pointes losangiques sont plus symétriques que les pointes foliacées qui elles mêmes le sont plus que les pointes pédonculées. Par degré de symétrie, nous entendons bien sûr la disparité des demi-largeurs d'une pièce à partir d'un axe de symétrie longitudinal et la mesure de l'angle que décrit la largeur maximale avec ce même axe (fig. 80).

D'autres faits encore sont singuliers. La régularisation d'un bord a parfois exigé plus de deux phases de retouches ce qui suppose d'incessants ajustements pour parvenir à la morphologie recher-

chée (2 cas observés). De même, on a pu utiliser une retouche bifaciale alternante pour améliorer ce même bord (1 cas). Par contre, un bord peut être denticulé de manière irrégulière (1 cas), des extrémités vulnérantes ne sont pas régularisées dans leur totalité (3 cas) et des contours sont incomplètement retouchés (5 cas). On note aussi la reprise de trois armatures après leur cassure, reprise intervenue lors du façonnage pour l'une, après un accident de jet pour une autre. De même, une armature losangique à bords supérieurs convexes a subi une ablation de la partie apicale : pour une transformation en grattoir ?

En conséquence, au seul examen des armatures, plusieurs savoir-faire semblent se côtoyer sur ce site orné. À côté de certaines conduites habiles d'un façonnage effectué selon des logiques précises et systématiques, l'importance des maladresses, des réaménagements et le nombre des pointes asymétriques ou qui sont inopérantes²² signalent aussi le travail d'opérateurs peu expérimentés.

L'usure de certaines pièces, les accidents de jet notés sur 7 armatures, les restes supposés d'un fixatif sur une pointe, font penser aussi qu'une partie de ces objets a été utilisée *in situ*. Le ramassage, à moins de 50 m de l'abri, d'un fragment d'armature foliacée est peut-être à relier avec l'usage sur place des pointes de flèches : dans l'affirmative, la localisation de cet objet montrerait que la fréquentation du site doit être conçue au-delà de son seul auvent rocheux.

Les armatures trouvées dans les dolmens et les grottes sépulcrales censément contemporains des abris peints sont, globalement, des mêmes divers types que celles du site des Maigres, et ce, dans les mêmes proportions. La finition des pièces et leur symétrie y est souvent parfaite même quand le matériau n'est pas de très bonne qualité, du calcaire silicifié, par exemple. Ce sont des pièces achevées, à pointe nette, souvent assez étroites ou peu épaisses, effilées, et certaines soies sont étonnamment fines. Les rares pièces qui ne nous sont pas parvenues dans leur intégralité ont pu casser lors de remaniements sépulcraux. Leur état est, en général, bien supérieur à celui des armatures du présent abri peint.

Les armatures bifaciales de la Bergerie des Maigres semblent accuser quelques ressemblances avec celles de la grotte de l'Eglise (Baudinard, Var), couches 8 à 4B/5 du porche supérieur, même

²² Qu'elles soient inopérantes ne signifient nullement qu'elles n'ont pas été utilisées mais simplement que leur usage n'a sans doute pas été [entièrement] concluant.

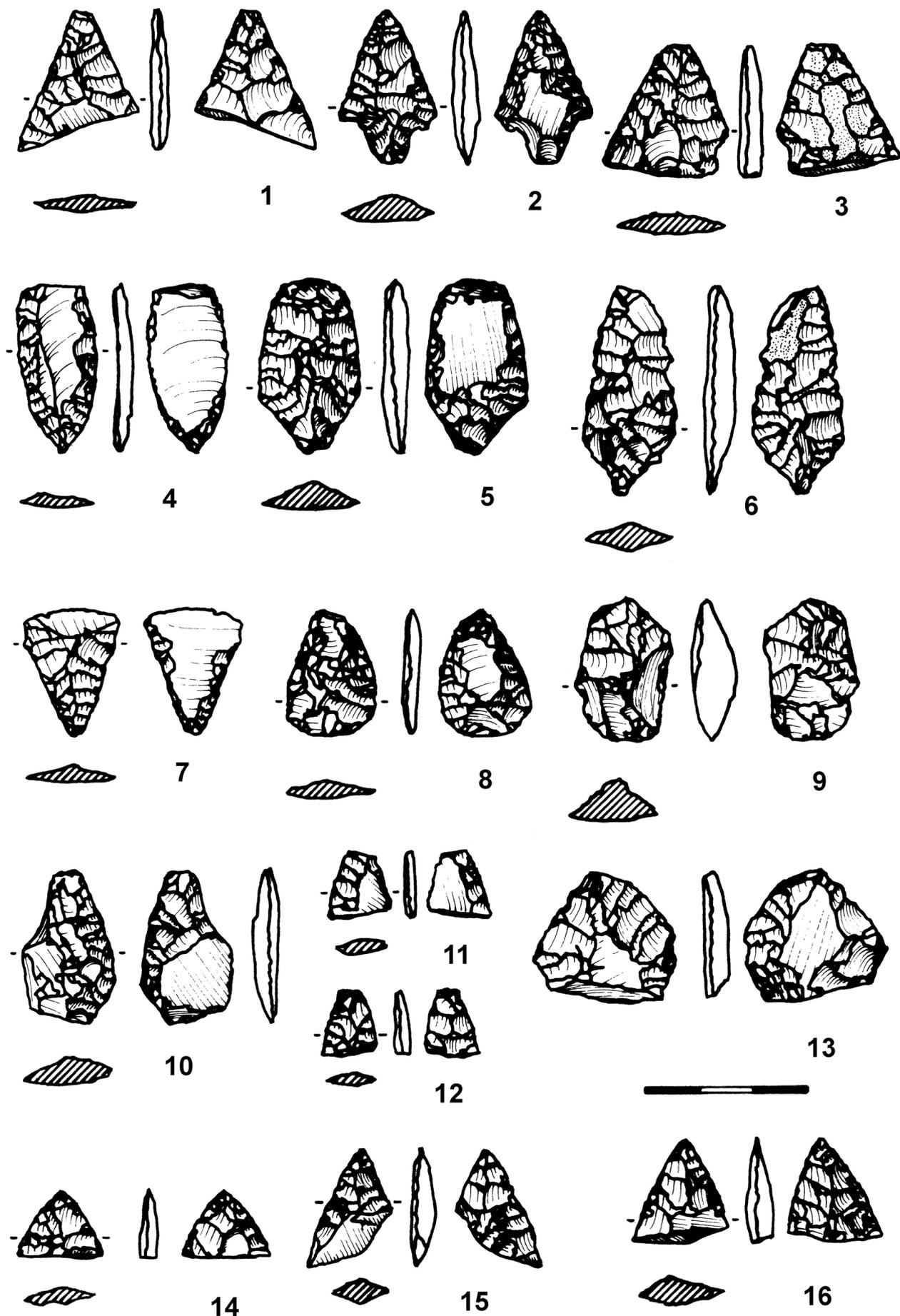


Figure 76 – Armatures de flèche.

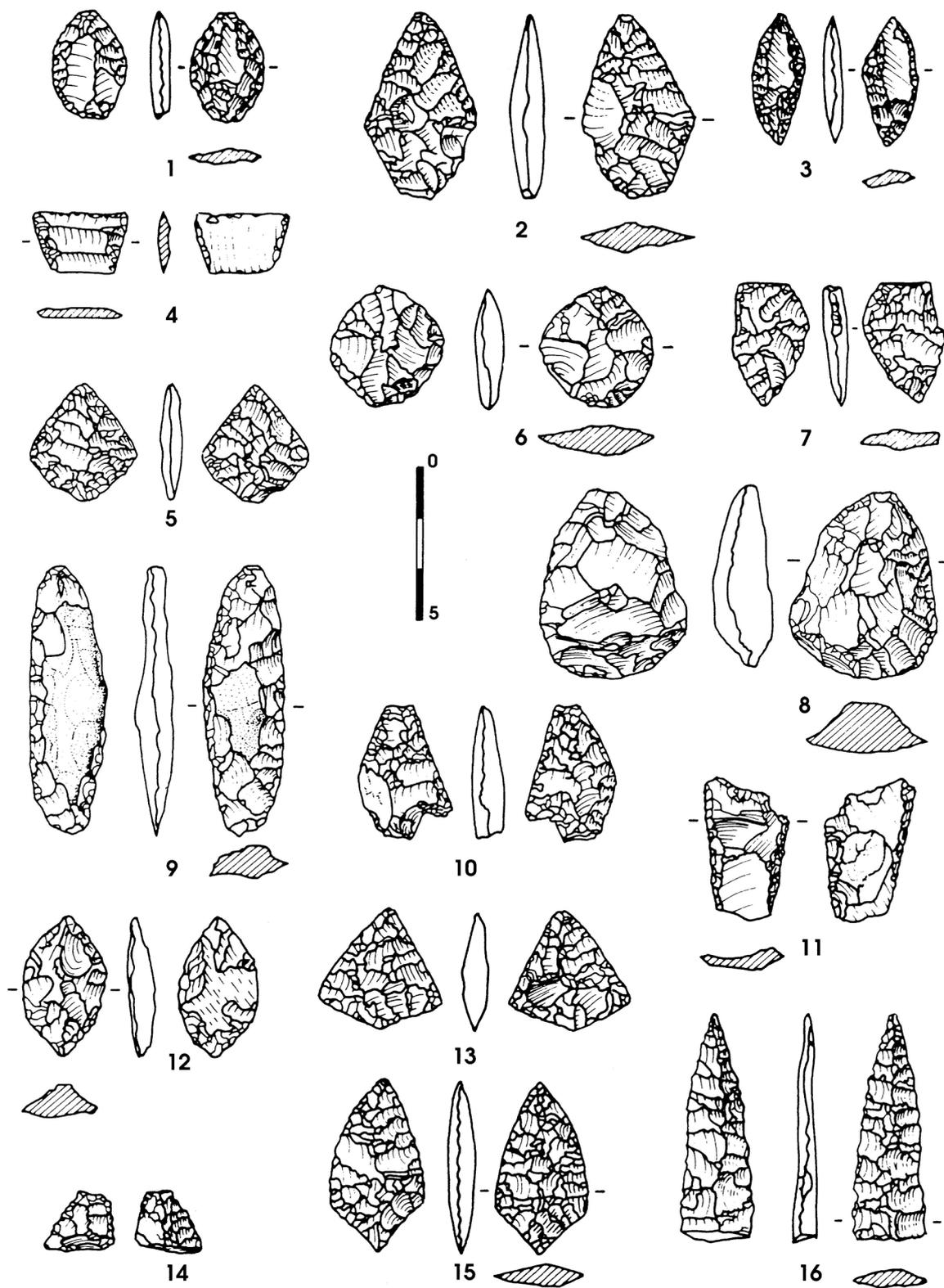


Figure 77 – Armatures de flèche.

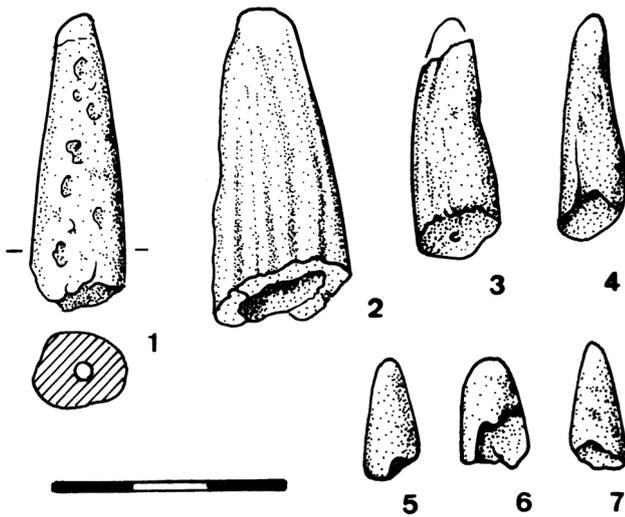


Figure 78 – Extrémités d'andouillers de bois de cerf à usage supposé de pointes de retouchoirs.

si le mobilier est peut-être légèrement antérieur. A l'Eglise, seules les galeries profondes sont ornées et nous avons suggéré (Hameau 2007b) que cette configuration particulière pour un abri peint pouvait signifier une partition de l'espace entre une zone de réclusion (les galeries auxquelles on ne peut accéder qu'en franchissant des laminoirs) et une zone de rassemblement (les porches où l'essentiel du mobilier a été mis au jour). Cette suggestion d'un statut des différents espaces est déduite de l'étude d'autres abris peints (grotte Fayol et abris Perret dans les gorges de la Nesque à Blauvac, Vaucluse, abris du Gallinero à Bârcabo, Huesca). Elle module la précédente proposition d'un site épisodiquement utilisé comme "camp de chasse", déduite de l'analyse des témoins lithiques et fauniques. Les activités cynégétiques et le traitement de la viande et des peaux seraient accompagnés d'un travail du bois et de végétaux tendres au vu de l'approche tracéologique du mobilier lithique (Gassin 1996). On compte 86 pointes bifaciales et 24 bitroncatures géométriques. Dans chaque groupe, des pièces présentent des indices d'impact de projectiles : respectivement 36 (41,8%) et 13 (54,1%). Beaucoup de pièces ne sont que des fragments. La symétrie n'est pas la règle pour de nombreuses armatures bifaciales. Ces dernières pourraient être divisées en deux groupes : celui "*des pointes retouchées par pression, régulières, de dimensions assez standardisées, conservant fréquemment des traces de colle*" [et] "*caractérisées par un fort taux d'impact*" et celui "*des pointes par percussion et des pointes retouchées par pression, irrégulières, vraisemblablement des ébauches*" (Gassin 1996:124). En fait, les nombreux défauts relevés sur les secondes les rendent impropres à un façonnage achevé. Certaines de ces observations rappellent celles faites pour des armatures des Maigres.

La part du feu

Plus de la moitié (58,5%) des pièces lithiques a subi l'action du feu, une chauffe souvent excessive qui a endommagé la matière jusqu'à son blanchiment et même jusqu'à sa fissuration.

La chauffe est intervenue sur différents types de pièces (matériau brut, nucléus, produits de débitage et outils) et sur différentes

matières siliceuses, chaque fois dans d'importantes proportions (tabl. 10). La répartition des éléments brûlés est uniforme. Tout au plus observe-t-on pour les seuls éclats un effet de distribution que nous ne savons pas expliquer. En effet, si l'on prend l'ensemble des pièces, travée par travée, la répartition des pièces brûlées et des pièces blanchies est inversement proportionnelle : plus on s'éloigne de la paroi ornée, plus la proportion des pièces blanchies croît et celle des éléments rubéfiés diminue (tabl. 11).

L'intervention d'un traitement thermique préalable et maîtrisé ne fait aucun doute pour la confection de quelques outils, surtout pour les silex 4, 37 et 58, mais l'essentiel de la production présente des accidents de brûlage à différents moments de la chaîne opératoire autant qu'après confection. On note aussi la présence de 172 éclats thermiques dont les trois-quarts (76,5%) ont blanchi sous l'intensité du feu. Deux d'entre eux sont des supports d'outils (coche et armature foliacée).

Les matières siliceuses ne sont pas seules concernées par cette action du feu. L'industrie osseuse et les restes fauniques ont également été fortement chauffés sans toutefois aller au-delà d'un assombrissement de la matière : pas d'ossements réellement calcinés. La céramique ne permet pas un tel constat.

Or, le site n'a donné aucun reste charbonneux qui puisse nous faire penser que des feux y ont été allumés. Il est vrai que ces éventuels foyers ont pu être placés en dehors de la zone abritée et ornée. Nous ne pensons pas qu'on puisse supposer l'action de feux de forêt après l'abandon du site, feux dont les traces auraient disparu lors de nettoyages ultérieurs des lieux, car une grande partie du mobilier préhistorique étaient très enfouie. Des expérimentations de brûlage de matières siliceuses ont montré que leur contact avec la flamme est nécessaire pour un changement d'aspect, que leur recouvrement rapide par des braises atténue ces modifications et qu'un enfouissement à plus d'un centimètre sous terre les conserve dans leur état initial (voir

	nb total de pièces	nb de pièces brûlées	proportion (%)
Industrie lithique en général	1830	1070	58,5
Eclats en général	1206	637	52,8
Eclats sur silex 4	267	105	39,3
Eclats sur silex 37	49	6	18
Eclats sur silex 46	55	23	41,8
Eclats sur calcaire silicifié	41	25	61
Blocs de matière première	177	84	47,4
Lames et lamelles	145	78	53,8
Nucleus	42	17	40,4
Outils	165	87	52,7
Armatures	47	18	38,2

Tableau 10 – Proportion de pièces brûlées dans l'industrie lithique de la Bergerie des Maigres.

	A	B	C	D
rubéfaction	- %	43,2	28,1	17,9
blanchiment	- %	56,8	71,8	82

Tableau 11 – Proportion des pièces blanchies et rubéfiées selon les travées.

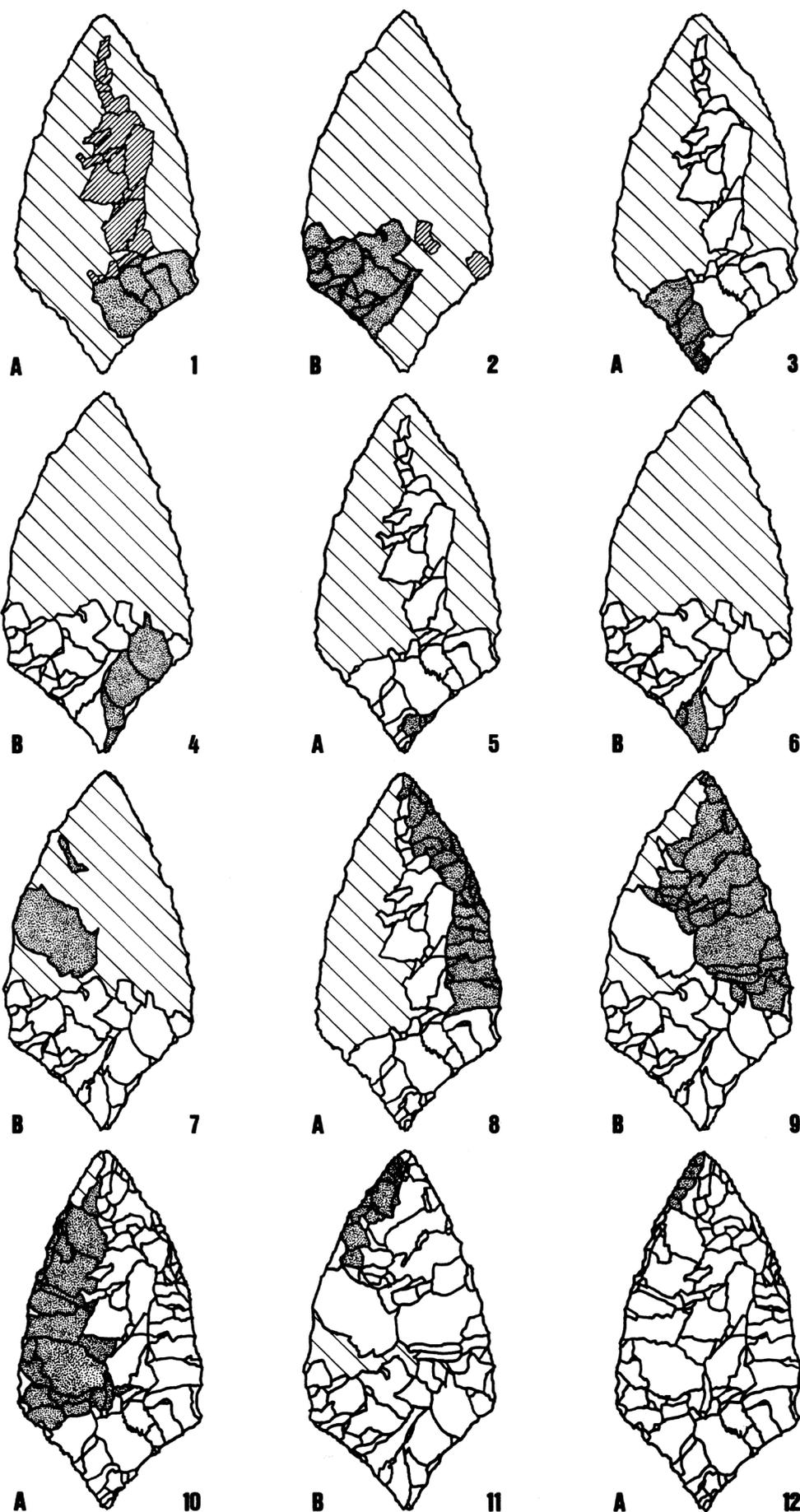


Figure 79 – Les phases du façonnage d'une armature de flèche.

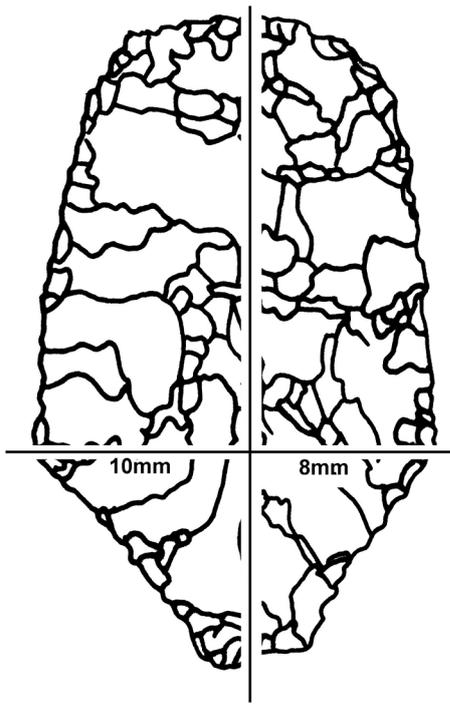


Figure 80 – Evaluation de la symétrie sur une armature de flèche.

encart 2). L'existence de cette chauffe excessive pourrait suggérer un traitement thermique mal maîtrisé ou une pratique à vocation non-technique, deux hypothèses qui ne s'excluent pas nécessairement au regard du nombre des pièces brûlées mais qu'il est difficile de départager.

Le brûlage de l'industrie lithique est signalé sur plusieurs habitats de plein-air²³ mais sans nécessairement tenter d'en expliquer les causes ou de quantifier les données si bien que la comparaison avec le site des Maigres devient caduque. En revanche, la proportion des pièces lithiques soumises à un feu violent ou prolongé est de l'ordre du quart (24,7%) à la Baume Saint-Michel (Mazaugues, Var). Cette chauffe excessive concerne toutes les matières siliceuses et toutes les catégories de matériel, lesquelles sont sensiblement les mêmes qu'aux Maigres, et intervient à toutes les étapes de la fabrication des outils ainsi qu'après celle-ci. Aux abris Perret (Blauvac, Vaucluse), si le nombre des pièces lithiques est faible (37), on note tout de même la présence d'un nucléus exploité en deux étapes séparées par une chauffe qui a entraîné son éclatement partiel. Or, les remontages effectués prouvent que ces deux temps du débitage ont été effectués sur place, dans un abri perché à 7m au-dessus du sol dans lequel aucun charbon n'a été recueilli (Chopin & Hameau 1996). En fait, deux autres sites ornés ont révélé la présence de vestiges d'une combustion : l'abri n°2 de Pierre Rousse (Beauregard-Barret, Drôme) et la fissure terminale de la grotte des Cabro (Tourves, Var). Dans le premier cas, il s'agit sans doute d'une fosse²⁴

²³ Citons l'enceinte de la Croix-Vieille (Montblanc, Hérault), la structure 5 et la cabane 1 de Boussargues (Argelliers, Hérault), l'habitat perché de Fontainieu (Marseille, Bouches-du-Rhône), la Brémonde (Buoux, Vaucluse), la Citadelle (Vauvenargues, Bouches-du-Rhône), etc.

²⁴ Nous n'en connaissons pas les contours faute d'une opération de fouilles plus conséquente qu'un simple sondage.

remplie d'un sédiment emballant des cendres et quelques rares charbons de bois. Les pierres de tous modules y sont abondantes et certaines présentent des traces de rubéfaction et même se fracturent : elles ont été soumises à un feu violent. En revanche, l'industrie lithique (20 pièces) ne montre aucune trace d'un quelconque traitement thermique modéré ou intense. Il semble aussi qu'aucune pièce n'ait été débitée sur place. La finition de la céramique, le débitage par pression des lamelles auraient plutôt tendance à placer l'ensemble au Chasséen (Hameau et Vaillant 1995). Pour la grotte des Cabro, la présence de matières charbonneuses dans la diaclase au-dessus de la peinture d'une idole couchée est rapportée par A.Glory qui ne la relie à aucun artefact (Glory *et al.* 1948).

Le cas de la faune ²⁵

Les proportions du cortège faunique analysable sont celles d'un site de la fin du Néolithique : 80 à 85% de taxons d'animaux domestiques en tenant compte des restes les plus incertains. Une partie de la faune est donc sauvage : lapin d'abord puis cerf, quelques carnivores et des oiseaux. On imagine un gibier tué sur place au moyen de flèches dont certaines armatures ont été confectionnées sur place. Les stigmates d'accidents de jet relevés sur plusieurs d'entre elles pourraient ainsi s'expliquer.

Le site n'étant pas un habitat, la forte représentation de la faune domestique aurait pu résulter de viatiques alimentaires en relation avec des séjours de courte durée. Cependant, le profil d'abattage des caprinés reste singulier. C'est un profil de consommation où, à quelques exceptions près (indices mineurs de production de lait), il ne subsiste que des animaux en pleine force de l'âge (de 1 à 3 ans) destinés à être consommés. Il manque ici le témoignage d'une régulation des troupeaux telle qu'elle est normalement attendue pour la faune des habitats sédentaires ou de producteurs. Il semble également que l'on soit en présence d'individus entiers, sans doute abattus sur place puisque toutes les parties du squelette ont été retrouvées. En sorte, il n'y aurait pas de pièces carnées particulières, attestant un choix. En conséquence, on s'interroge sur la possibilité d'activités rituelles sur cet abri peint, activités qui pourraient être aussi bien le sacrifice d'animaux domestiques que des festins à caractère religieux ou non. On touche là aux limites de l'interprétation tout en tenant compte du statut particulier du site. Notons toutefois que cette hypothèse a été également suggérée pour les restes de bœuf de la Baume des Drams (Mazaugues) située sur le flanc du vallon du Tuya : deux individus partiels mais dont le crâne, les mandibules et les extrémités des pattes ont été retrouvés au fond d'une fosse de combustion avec quelques tessons à décor campaniforme international (inédit).

Les taxons mis en évidence aux Maigres sont ceux déjà observés à la Baume Saint-Michel (Mazaugues, Var) sur un échantillon plus faible (252 témoins identifiables)²⁶. Les restes de suidés y sont relativement abondants avec des valeurs quasi identiques à celles relevées ici (respectivement 19,4 et 19,9%). La grande

²⁵ Conclusions de L. Gourichon qui, selon ses propres termes, doivent être prises avec beaucoup de réserve, l'étude archéozoologique dans un contexte de site orné et considérée sous cet angle étant chose unique pour le sud de la France.

²⁶ La surface fouillée y est également restreinte : 10 m² environ.

différence réside dans les profils d'abattage des caprinés. Celui de la Baume Saint-Michel reste l'expression d'une gestion des troupeaux orientée sur la production du lait et secondairement de la toison. Il est l'image inversée de celui des Maigres.

Les ossements humains

Sur le site ont été ramassées trois dents définitives appartenant semble-t-il à un même individu adulte plutôt âgé. Or, ces restes anthropologiques sont isolés et l'entablement rocheux des Maigres et ceux des alentours n'offrent *a priori* aucune possibilité d'un usage sépulcral. Les dents appartiennent à un même fragment de maxillaire car elles s'apparient. Par contre, elles étaient dispersées sur le site et non fixées sur leur support osseux : elles ont donc été traitées à l'instar du reste du mobilier.

Cette découverte rappelle celle que nous avons faite à l'autre extrémité du massif de la Sainte Baume, au niveau de la cavité 4 du Pin de Simon I (Gémenos, Bouches-du-Rhône), abri également peint de figures anthropomorphes et de cervidés : 1 condyle de mandibule, 1 patella et 1 fragment de sacrum associés à 54 pièces lithiques en silex blond, brun et gris. Nous ne saurions dire si ces restes anthropologiques appartiennent à un même individu.

Chaque fois, le nombre des ossements est faible. Il ne s'agit pas de sépultures, pas plus des rares vestiges de celles-ci qui nous seraient parvenus par le plus grand des hasards car le reste du mobilier est abondant. Ce ne sont certainement pas des sites nettoyés dans le cadre d'une christianisation des espaces sauvages comme cela est parfois attesté au niveau de certaines cavités sépulcrales²⁷. Nous supposons plutôt les éléments d'une manipulation des corps dans le cadre de pratiques culturelles et/ou symboliques dont nous ignorons le sens (fig. 81).

La fréquentation du site au Néolithique

La compatibilité des fonctions

La singularité du mobilier archéologique renchérit l'originalité des figures pariétales et de l'espace où elles se déploient, moins dans sa nature que dans son utilisation. Certes, les objets mis au jour sont caractéristiques de leur époque même si nous avons quelques difficultés à cerner celle-ci. La fréquentation des lieux s'étire en effet en-deçà de la seconde moitié du III^e millénaire av. J.-C. où nous plaçons l'essentiel du mobilier et que nous supposons être la pleine période des expressions graphiques picturales que nous observons. La singularité du mobilier réside en fait dans son traitement encore qu'on ne puisse réduire celui-ci à une seule action.

Dans son ensemble, il suggère une brièveté autant qu'une répétition des séjours sur le site. Le nombre des armatures de flèche, dont certaines utilisées, suggérerait l'importance des activités cynégétiques s'il n'y avait la représentativité des espèces domestiques supérieure à 80%. Ce taux n'est d'ailleurs pas étonnant

pour la période considérée. Par contre, les courbes d'abattage et l'intégralité des parties anatomiques chez les ovins sont plus surprenantes, évoquant peut-être leur consommation sur place, d'où la proposition d'activités sacrificielles, à prendre bien sûr avec beaucoup de réserve. L'industrie lithique montre des lames en silex de bonne qualité vraisemblablement produites hors du site accompagnées de produits de petites dimensions en matériaux souvent peu aptes au débitage et pourtant transformés sur place. La part importante de ces derniers, les stigmates attribuables au débitage ou au façonnage malhabiles des pièces, la présence de nucléus ayant servi à la production de lamelles de moins de 2 cm de long, sont quelques arguments pour supposer l'intervention de tailleurs inexpérimentés et/ou l'inutilité du travail des matières siliceuses. La chauffe du silex témoigne de divers niveaux techniques. Au vu du nombre des pièces soumises après usage à un feu violent, qui les rend inopérantes, il semble qu'on puisse aussi supposer une pratique d'ignition intentionnelle et symbolique. Reconnaissons que ces preuves sont moins nombreuses à la Bergerie des Maigres qu'elles ne le sont à la Baume Saint-Michel et aux abris Perret où nous les avons reconnues pour la première fois (Chopin & Hameau 1996, Hameau 2000) (tabl. 10). Enfin, il semble que les visiteurs aient parfois profité de leur passage sur le site pour y déposer quelques restes osseux humains dans le cadre d'une pratique généralisée à cette époque d'une manipulation des corps des défunts.

A notre sens, ces observations ne contredisent pas nécessairement l'existence de multiples activités sur le site, activités alimentaires et de subsistance imposées par le temps du séjour et pratiques liées au statut de l'abri singularisé par ses peintures. On pourrait même imaginer, comme nous l'avons suggéré pour la grotte de l'Eglise, que des activités de type "camp de chasse" alternent avec des pratiques liées aux peintures sans que l'une des deux fonctions du site ne soit exclusive. Bien entendu, la configuration de la grotte de l'Eglise est particulière : le porche permettant le stationnement prolongé des individus est séparé

	Bergerie des Maigres		Baume St Michel	
	nb	%	nb	%
coche	10	6	4	6,3
perçoir	1	0,6	-	-
racloir	6	3,6	7	10,9
outil multiple	3	1,8	4	6,3
troncature oblique	7	4,2	1	1,5
lame(lle) retouchée	37	22,3	8	12,4
fragment d'outil	2	1,2	10	15,6
pointe	2	1,2	1	1,5
grattoir	6	3,6	4	6,3
éclat retouché	30	18	13	20,3
ret. dent.	2	1,2	2	3,1
grattoir double	1	0,6	-	-
pièce esquillée	2	1,2	2	3,1
burin transversal	1	0,6	3	4,6
armature	47	28,5	5	7,8
frag. de pièce bifaciale	8	4,8	-	-
	165	99,4	64	96,6

Tableau 12 – Comparaison des catégories du mobilier entre les deux abris peints : la Bergerie des Maigres et la Baume Saint-Michel.

²⁶ Nous avons d'abord cru à ce nettoyage tardif de la cavité 4 du Pin de Simon (Hameau 1995a).

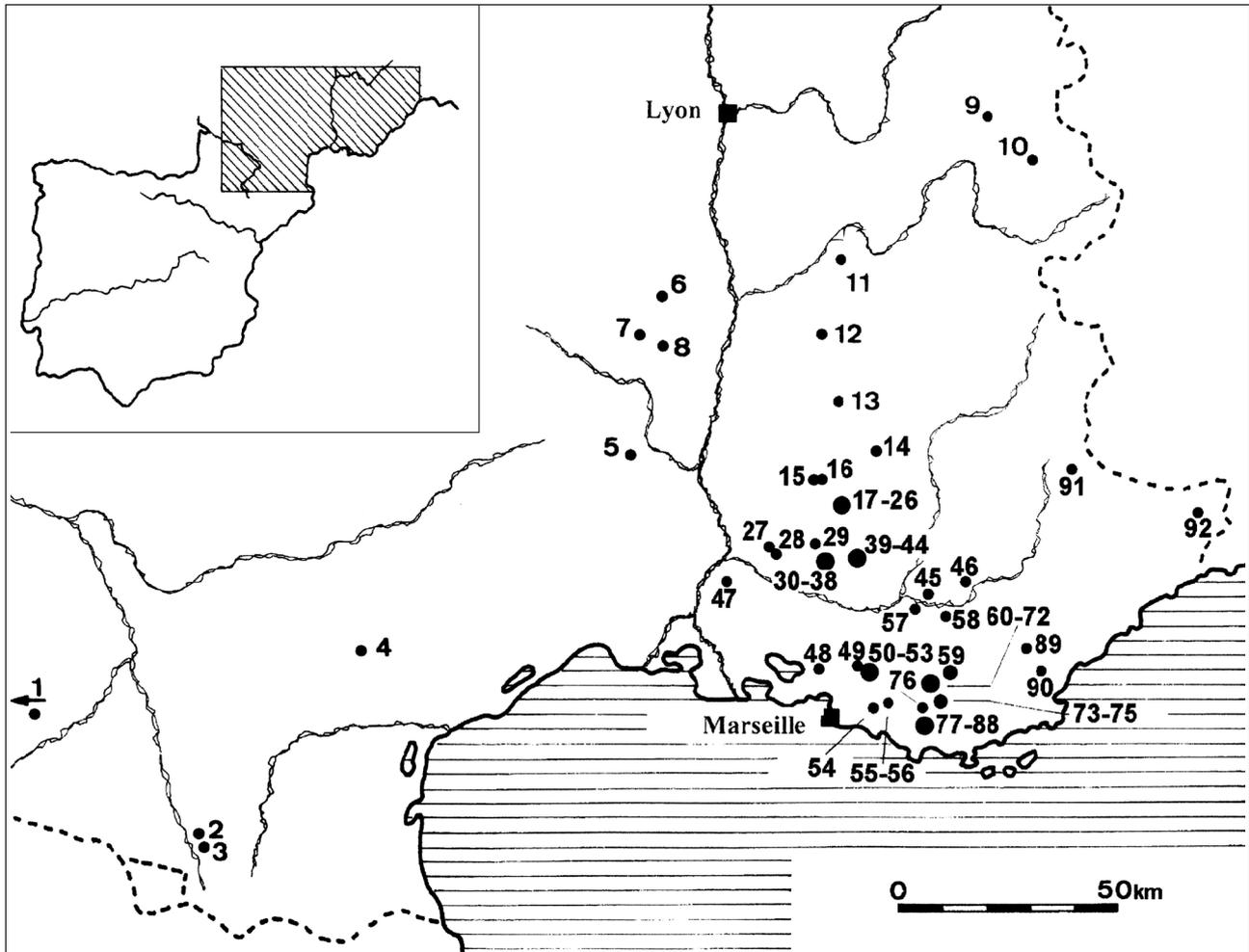


Figure 81 – Répartition des abris peints dans le sud de la France. Ne sont signalés ici que les sites déjà publiés.

- | | |
|---|--|
| <p>1. abri de Gandon-Lassus (Aydius, Pyrénées-Atlantiques)
 2. grotte Lhermite (Ussat-les-Bains, Ariège)
 3. grotte du Grand-Père (Ussat-les-Bains, Ariège)
 4. grotte Resplandy (Saint-Pons de Thomières, Hérault)
 5. abri Bourgeois (Lussan, Gard)
 6. grotte du loup (Saint-Laurent sous Coiron, Ardèche)
 7. abri de la Combe d'Oullins (Labastide-de-Virac, Ardèche)
 8. abri Gilles (Bidon, Ardèche)
 9. trou de la Feclaz (Saint-Jean d'Arvey, Savoie)
 10. rocher du Château (Bessans, Savoie)
 11. abri n°2 de Pierre Rousse (Beauregard-Baret, Drôme)
 12. abri d'Eson (Pont-de-Barret, Drôme)
 13. Baume Ecrite (Pommerol, Drôme)
 14. abri de Trente Pas (Saint-Ferréol, Drôme)
 15. abri du Levant de Leauhier (Malaucène, Vaucluse)
 16. abri du Couchant de Leauhier (Malaucène, Vaucluse)
 17 à 26. abri des gorges de la Nesque (Blauvac, Vaucluse), abris Perret 1 à 3, grotte Fayol, abris des Fourneaux, 1 et 2, abris des Colombières 1 à 5
 27. abri 1 du Vau Cluso (Fontaine-de-Vaucluse, Vaucluse)
 28. abri de Font de l'Oule (Fontaine-de-Vaucluse, Vaucluse)
 29. abri Lombal (Gordes, Vaucluse)
 30 à 38. abris de Baume Brune (Gordes et Joucas, Vaucluse), abris 1, 2, 3, 4, 9, 12, 23, 24, 32 de Baume Brune
 39 à 44. abris de Fontjouvai (Saint-Saturnin, Vaucluse), Baume Peinte, abris A1, B4, B5, B6, E5 de Fontjouvai
 45. abri Donner (Quinson, Alpes de Haute-Provence)
 46. Pierre Ecrite (Chasteuil, Alpes de Haute-Provence)</p> | <p>47. abri Otello (Saint-Rémy de Provence, Bouches-du-Rh)
 48. abri Lucien Chauvin I (Ventabren, Bouches-du-Rhône)
 49. Baume Sourne (Allauch, Bouches-du-Rhône)
 50 à 53. abris du Grand Vallon (Roquevaire, Bouches-du-Rh), abris I, II, III et IV du Grand Vallon
 54. abri du Vallon Saint-Clair (Gémenos, Bouches-du-Rh)
 55. abri du Pin de Simon I (Gémenos, Bouches-du-Rh)
 56. abri du Pin de Simon II (Gémenos, Bouches-du-Rh)
 57. abri des Points Rouges (Quinson, Alpes de Haute-Prov)
 58. grotte de l'Eglise (Baudinard, Var)
 59. abri A des Eissartènes (Le Val, Var)
 60 à 72. abris des gorges du Carami (Mazaugues et Tourves, Var) – Baume Saint-Michel, abri de la Chevalière, grotte des Cabro, trou des Deux Amis, trou Nicole, grotte Alain, grotte Neukirch, abri Hillaire, grotte Chuchy, grotte A du Charbonnier, grotte de la Roquette, abri du Poste du Lazaret, abri Bernard
 73 à 75. abris du Baou Serein (Signes, Var), Bergerie des Maigres, abris 1 et 2 de la Marseillaise
 76. abri de la Roche Redonne (Le Castellet, Var)
 77-88. abris des gorges de la Reppe et du Destel (Ollioules et Evenos, Var) – abris Georgeot 1 et 2, abri de la Toulousane, grotte Dalger, abri Dalger 3, grotte de la Béate du Destel, grotte Monier, grotte du Pin, grotte Dumas, grotte des Sangliers, abri du Taïllan, grotte Chélo
 89. abri Gémini (Le Muy, Var)
 90. grotte de l'Olivier (Les Adrets de l'Estérel, Var)
 91. abri des Oullas (Saint-Paul sur Ubaye, Alpes de Haute-Provence)
 92. gias aux Peintures (Tende, Alpes-Maritimes)</p> |
|---|--|

des couloirs profonds par quelques laminoirs formant sas. Les activités impliquant les matières lithiques et osseuses ne peuvent s'y dérouler qu'au niveau du porche, à la lumière du jour, qu'elles soient ou non en relation avec les figures peintes dans les galeries obscures. En revanche, à la Bergerie des Maigres, l'imbrication des pratiques, si elle a été effective, n'a pu se faire qu'au pied de la paroi peinte, sans possibilité de dissociation des fonctions du site.

Ces différents statuts, qu'ils soient synchrones (exprimés lors d'un même séjour sur le site) ou alternés (correspondant à des moments différents de fréquentation des lieux) sont parfaitement conciliables. Nous avons suggéré que l'espace traversé pour parvenir au site orné pouvait être déjà connu des visiteurs mais n'être pas ressenti à l'identique lorsque le but de ce déplacement était l'acte graphique et les pratiques qui lui sont associées. De même, la qualité de l'abris peint lui-même peut être différemment perçue selon le sens attribué aux activités qu'on y effectue. Il n'est pas certain que la présence des peintures suffise à qualifier le site de sacré, au sens d'un site où ne pourraient se dérouler des activités «vulgaires». D'ailleurs, "*au lieu de penser comme séparés et antinomiques le sacré et le profane, il faut tenter de saisir leurs recoupements et les chevauchements de ces catégories*" (Rivière 1997:125).

A l'inverse, nous pouvons tout à fait croire que l'ensemble des activités qui se sont déroulées sur le site sont liées aux peintures ou du moins effectuées en même temps qu'elles : il n'est pas certain en effet que les peintures soient le but ultime de la fréquentation du site. Elles ne sont peut-être qu'une manifestation concrète du séjour des visiteurs au même titre que les restes osseux, les armatures de flèche et autres pièces matérielles : des artefacts comme les autres. Que ces activités soient réalisées conformément à un statut unique du site ne signifie pas non plus qu'elles soient invariablement identiques et synchrones. Des essais de débitage des matières siliceuses peuvent être conjoints ou bien totalement dissociés des pratiques d'un brûlage excessif du mobilier, de la confection de pointes de flèche, du sacrifice d'animaux ou du dépôt de restes osseux humains. Le présent contexte archéologique ne nous permet pas de discriminer ces faits. Dans l'hypothèse d'un même et exclusif statut du site, la fréquentation de la Bergerie des Maigres s'accompagne simplement de pratiques particulières et diversifiées, déjà pressenties sur d'autres sites ornés, et que nous pensons liées aux concepts de passage et de transformation (Hameau 2002).

Passage et transformation

Ces termes nous semblent en effet refléter un contexte général de modifications que l'on peut lire à chaque registre de l'analyse, qu'elle soit spatiale, iconographique ou mobilière. Peut-être même pouvons-nous relier certains éléments de ces diverses thématiques pour tenter d'assurer à l'ensemble une plus grande cohérence de sens.

Si nous tentons d'adopter une posture sensible par rapport à l'espace en signalant la singularité de l'éloignement du site imposant une immersion des acteurs dans un paysage grandiose, la présence de certaines formes rocheuses, l'existence d'interfaces phytologiques et climatiques, etc., nous n'ignorons pas que

les émotions, que nous croyons universelles car d'une intime évidence, sont essentiellement des artefacts culturels (Despret 2001). Nous ne savons donc pas si les Préhistoriques ont ressenti à l'identique de notre approche les caractéristiques du contexte géographique de la Bergerie des Maigres. Pourtant, tous ces critères spatiaux et bien d'autres encore sont récurrents lorsqu'il s'agit de sites ornés. Il semble bien que le paysage prenne une dimension scénographique et c'est à ce titre que nous soulignons l'importance de sa traversée par les hommes. Longer, franchir, escalader des rochers, c'est déjà "penser" avec son corps, c'est être subjectivé par les éléments qui peuplent l'espace. Ces formes sont-elles utilisées comme des témoins physiographiques du territoire des hommes afin que celui-ci devienne un environnement social²⁸ ? La proposition est plausible car les formes du relief sont investies de sens et sont nommées à toutes les époques. Pour la période considérée, le Néolithique final, les communautés marquent durablement leur emprise sur le territoire par la mise en place de diverses structures au nombre desquelles sont les dolmens et les abris peints. L'intérêt porté aux formes du relief participerait donc à leur socialisation du paysage. Mais nous ignorons bien sûr sur quels éléments portent leur choix et de quel sens ils sont investis.

Envisager les abris peints comme des éléments du balisage des territoires revient à considérer qu'ils prennent actes des limites naturelles (lignes de crêtes, cols, rivières, etc.) car c'est précisément au niveau de celles-ci qu'ils sont implantées. Si les constructions mégalithiques sont plus précisément positionnées sur ces interfaces du paysage, c'est simplement qu'elles sont construites *ex nihilo* alors que les abris destinés à accueillir différentes pratiques autour des peintures doivent répondre à des critères précis, quatre au moins d'après nos observations, qui ne se conjuguent pas systématiquement sur ou à proximité des dites limites naturelles. Les distances à celles-ci peuvent donc varier sans pour autant être jamais vraiment importantes.

De même, le morcellement ou l'ouverture des paysages et ainsi les possibilités qui s'offrent aux communautés agropastorales de s'implanter sur des zones contrastées, participent peut-être de la distribution des abris peints. Dans le quart sud-ouest du Var et à sa frontière avec les Bouches-du-Rhône, la répartition des sites ornés est relativement régulière (fig. 82). La distance entre deux abris ou groupes d'abris peints est de 10km en moyenne. Ceux-ci occupent soit le centre des massifs ou de zones peu propices à l'emprise agricole²⁹ (les abris de l'ensemble Sainte-Baume-Agnis, par exemple), soit des rebords de vallées et de cuvettes, en surplomb de terres potentiellement cultivables et où les prospections ont révélé l'existence d'habitats néolithiques, mais néanmoins éloignés de ceux-ci. Certains abris ou groupes d'abris peints sont inscrits dans des gorges tandis que d'autres

²⁸ Quelques références : "*Le paysage représente une histoire ininterrompue ou évoque le moment crucial du drame d'une légende familière*" (Malinowski 1922:361), "*Un rocher allongé est la pirogue du héros, une veine du rocher figure les entrailles de l'original qu'il a tué.*" (Lévi-Strauss 1962:200), "*Les lignes de crête et les accidents du terrain deviennent la trace laissée par les activités et les pérégrinations d'êtres ancestraux qui se métamorphosent en composantes du paysage*" (Descola 2005:62). Ces référents représentent alors un temps social qui entraîne les acteurs du rite à revivre les actions qui ont fondé le groupe.

²⁹ Ce qui ne contredit pas pour autant la large dispersion des implantations humaines au Néolithique final : villages, hameaux, sites de hauteur, etc.

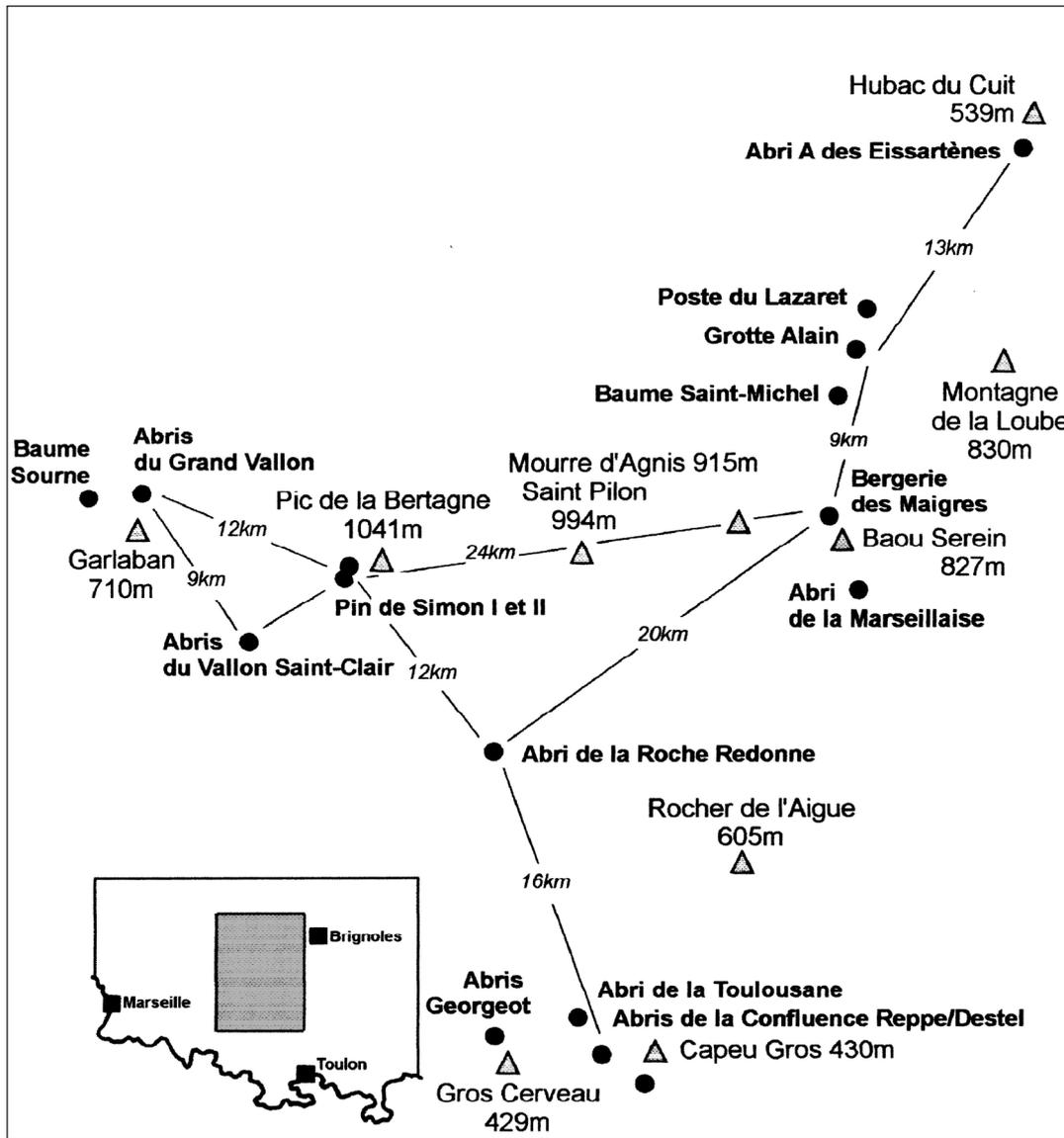


Figure 82 – Distribution des abris peints dans l'ouest du Var et l'est des Bouches-du-Rhône.

adoptent des positions élevées souvent proches de sommets qui font repères dans le paysage sans que leur altitude soit toujours importante (Garlaban, Pic de la Bertagne, Hubac du Cuit). Bien que le maillage n'y soit pas encore aussi complet, la distribution des abris peints vaclusiens ressemble à celle que nous venons de décrire : des sites implantés aux interfaces du paysage : entre zone basse et partie supérieure de versant ou entre les deux versants d'un même massif. La Bergerie des Maigres répond à cette deuxième situation.

L'attention portée à l'environnement répond également à une volonté d'élargir les limites de l'abris orné au-delà de la seule paroi peinte, de considérer que des éléments du relief participent à l'aménagement des lieux. C'est ainsi que nous avons proposé d'étendre l'espace des abris peints de la haute vallée du Carami à l'ensemble de celle-ci, entre les rétrécissements d'amont (les Sauts du Cabri) et d'aval (le Pont Romain) en arguant la nécessité d'une fréquentation simultanée des deux groupes d'abris : un groupe central dont chaque cavité est complémentaire des autres par son iconographie mais où l'arrêt prolongé est impossible et un groupe périphérique dont les grands auvents

permettent le stationnement des individus. L'un de ces auvents a d'ailleurs restitué un important mobilier : la Baume Saint-Michel. Or, ce groupe périphérique occupe les deux extrémités des gorges, ses stations jouxtent les deux étranglements sus-mentionnés, si bien que le sanctuaire, où avoisinent abris peints et grottes sépulcrales à l'exception de tout autre site, s'allonge sur environ 3,5km. Et de quelque côté qu'on aborde cette zone, des seuils naturels en marquant donc l'entrée (Hameau 2000). Il est possible aussi de supposer une extension à l'abris Otello en considérant l'ensemble des accidents rocheux qui jalonnent la pente comme autant d'éléments de son agencement : chandelles rocheuses resserrant le talweg et qu'il faut contourner, strates rocheuses relevées encadrant l'éboulis d'accès, emmarchement à l'entrée de l'esplanade inférieure, rampe d'accès et emmarchement pour atteindre l'abris supérieur orné. Il semble que l'introduction dans chacun des espaces nécessite le contournement ou bien le franchissement de véritables seuils naturels (Hameau 2009c). La zone des Maigres offre les mêmes opportunités de reliefs divers susceptibles d'amplifier la zone véritablement conçue comme un lieu des pratiques remarquables et de scanner le cheminement jusqu'à la partie plus intensément utilisée.

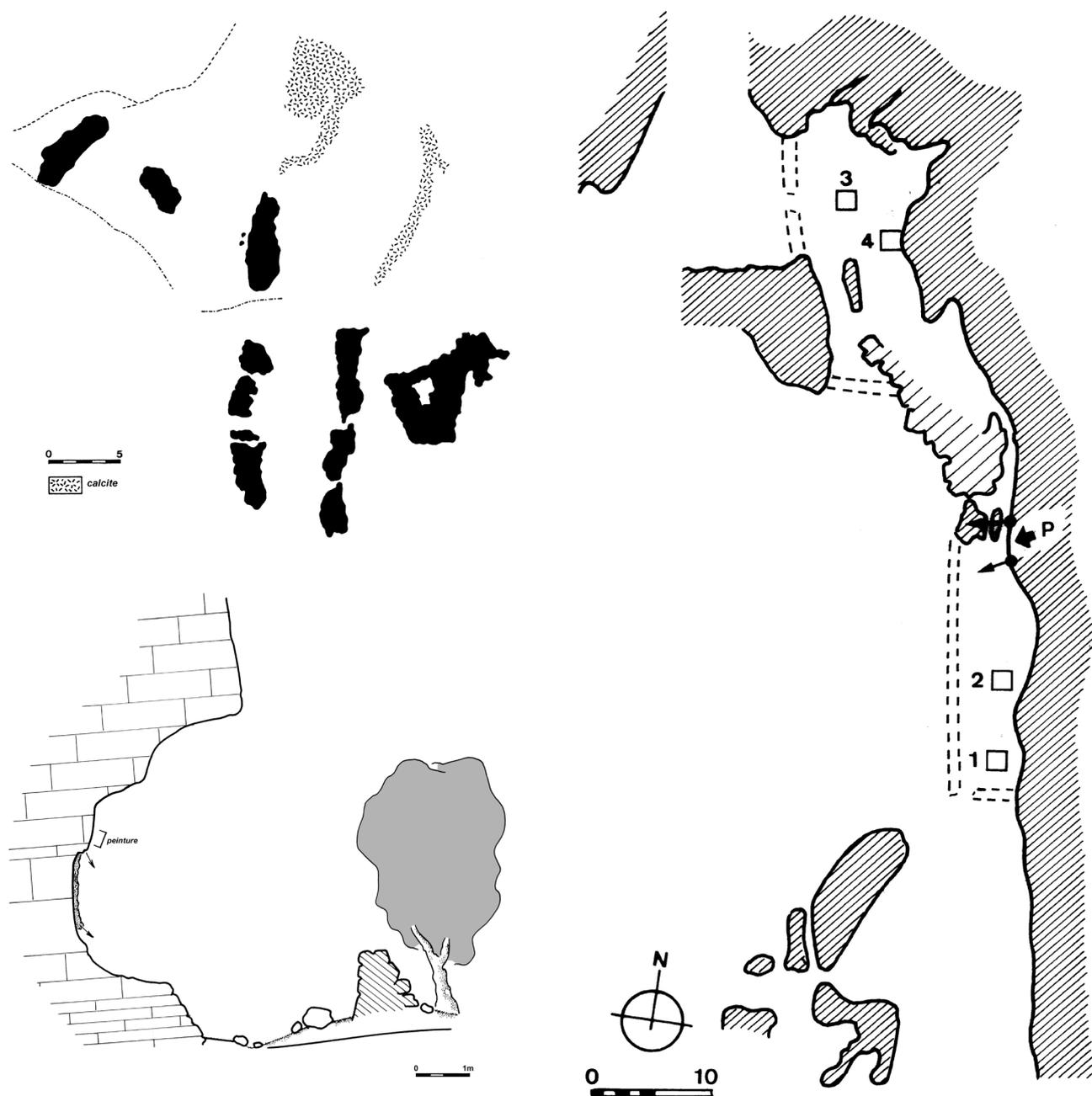


Figure 83 – L'abri n°1 de la Marseillaise (Signes). Plan du site et localisation des sondages, coupe au niveau de la peinture (P), vestiges d'une figure peinte.

Le ramassage de pièces lithiques aux alentours de l'abri, la distance au gîte d'ocre si minime soit-elle, sont quelques arguments en faveur de cet élargissement de l'espace. L'existence de deux autres abris peints, au pied du flanc sud du Baou Serein, les abris 1 et 2 de la Marseillaise, pourrait même signifier une plus grande emprise de la zone investie par les peintures, du bas de la pente jusqu'au sommet de celle-ci (fig. 83). Les seules figures qui y sont visibles sont un hypothétique personnage masculin (abri 1), une ponctuation isolée et une concentration de minuscules taches résultant du secouement d'un pinceau imprégné de matière colorante face à la paroi (abri 2). Aucun mobilier n'y a été trouvé. En conséquence, il n'est pas possible d'envisager le lien qui unit ces deux sites à la Bergerie des Maigres mais au vu des nombreux exemples de groupes d'abris peints, dans le sud de la

France et dans la Péninsule ibérique, leur complémentarité est à peu près certaine. Il est peu probable qu'on ait fréquenté l'une des deux zones peintes en ignorant l'existence de l'autre, ce qui ne signifie pas que la nature de leur relation soit appréhendable. Leur statut et/ou leur iconographie peuvent être identiques ou bien complémentaires, par exemple.

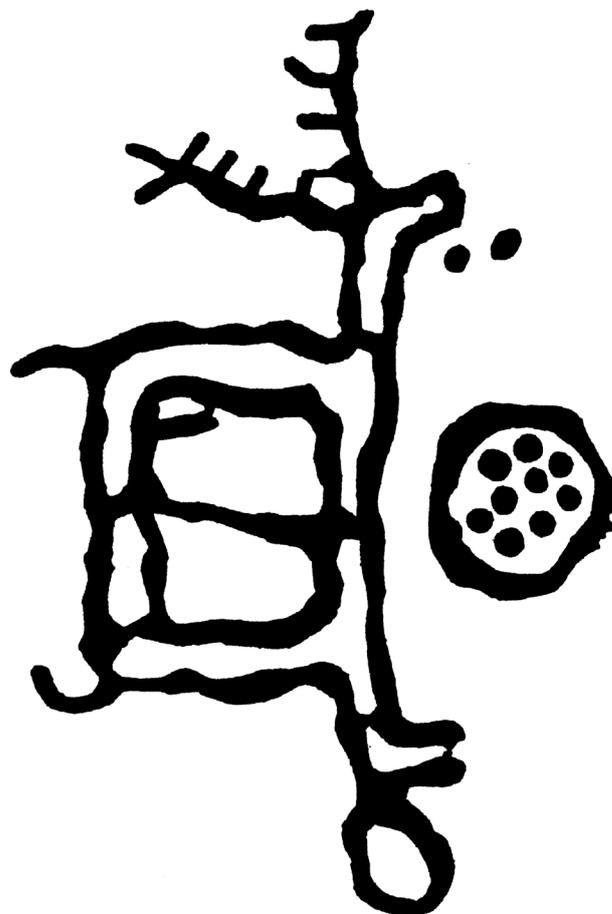
Aux Maigres, la partie sous auvent elle-même a été amplifiée de la surface sommitale de l'entablement rocheux, seul endroit du site qui justifie pleinement le paramètre du panoptisme. Les autres caractères sont plus immédiatement perceptibles. C'est leur conjonction qui assure la validité du choix du site parmi d'autres nombreux renforcements et qui s'exprime aux yeux des visiteurs comme la manifestation d'une nature supérieure

de ce lieu. Ces quatre critères deviennent donc des hiérophanies qui consacrent l'abri. Le caractère "sacré" de celui-ci tient essentiellement à son anormalité (Guilaine 2005).

Au nombre de ces quatre critères figurent l'héliotropisme et l'hygrophilie qui confèrent au site un dynamisme interne : des jeux de lumière et d'eau, quotidiens ou périodiques. Idéographiés, ces deux paramètres seraient peut-être représentés par le signe soléiforme, directement perçu comme le soleil et la ligne brisée dont la référence à l'eau est fréquente bien que moins immédiatement explicite. Or, l'iconographie en général abuse de ces deux signes dont on a souligné la "haute valeur ajoutée". Aux côtés des représentations de l'homme, de l'idole et du quadrupède, ils lui assignent un autre statut, une nature supérieure en quelque sorte. Ils sont à l'expression schématique ce que les signes diacritiques sont à l'écriture, des éléments de distinction de deux formes identiques. En conséquence, nous proposons un rapprochement de ces signes avec les deux critères d'élection des sites ce qui ne signifie pas que nous sachions interpréter l'herméneutique sous-jacente à ces notions. L'héliotropisme et l'hygrophilie sont à l'espace ce que le signe soléiforme et la ligne brisée sont à l'iconographie, des éléments qui participent à la transformation des lieux autant que des êtres vivants.

Pourtant, à la Bergerie des Maigres, cette conversion n'est pas exprimée par la représentation de deux figures identiques dont l'une est rehaussée d'un signe à "haute valeur ajoutée". Ici, les personnages sont doublés et les différences portent sur leurs dimensions, leur sens de lecture ou les accessoires qui les accompagnent et les animaux sont distincts dans l'affrontement. Ces modes de différenciation ne sont pas propres au présent abri et existent sur de nombreux autres sites ornés. Il faut peut-être rapprocher ces formules expressives du doublement des figures de la volonté de réalisme de leur tracé quelle que soit leur catégorie, homme ou animal. Aux Maigres, le "peintre" n'a pas nié la réalité du corps humain. Il en a plutôt accentué les détails pour donner, probablement, du sens à une idée sous-jacente et il a adopté le même mode réaliste pour opposer les figures couplées. Présentées ainsi, ces associations peuvent signifier différents changements d'état. Le grand personnage n°18a flanqué d'un plus petit et les deux personnages n°22a dont l'un semble appuyé sur une canne sont peut-être la figuration de deux classes d'âge. Le personnage debout n°23a proche d'un autre couché figurent peut-être les états de la vie et de la mort. Toutefois, la volonté redondante d'opposer l'un à l'autre nous fait plutôt penser à différentes versions d'un changement de statut social et non simplement biologique.

L'affrontement des animaux reprend la même idée. Dans la réalité, il s'agit pour l'une des bêtes de faire la preuve de sa maturité et de sa force, de passer au statut d'élément dominant du groupe et de devenir ainsi socialement pubère. Qu'il s'agisse d'animaux sauvages ou domestiques, de deux cervidés ou de deux béliers, leur combat est de l'ordre du passage et de la compétition pour un nouveau statut. L'identification de béliers n'est pas ordinaire et ne peut être démontrée ici. Toutefois, les ovins sont sans doute physiquement présents sur le site avant d'y être consommés et à ce titre ils peuvent avoir servi de référentiels. Il ne nous semble pas que les seules figurations d'animaux domestiques dans l'expression schématique doivent être celles d'animaux à l'attache



**cerf mâle adulte
sexué et fécond**

signes soléiformes

**non sexué et impubère
daguet**

Figure 84 – Association d'un cerf mâle et d'un daguet (Laxe dos Lebres, Galice).

comme on le lit trop régulièrement ou bien que la présence ou l'absence d'appendices frontaux soit utilisée pour distinguer les animaux sauvages des animaux domestiques (Martinez 1984)³⁰. Dans l'iconographie, le doublement imparfait oppose des animaux de même espèce à des stades différents de leur insertion au sein de leur groupe. Il s'agit d'animaux mâles de la même façon que la représentation d'un changement de statut chez les humains porte sur des personnages masculins. Les exemples de doublement de la figure humaine ne sont pas plus la figuration de couples homme et femme que ceux du cervidé, par exemple, ne sont la représentation d'un cerf et d'une biche. Dans le dernier cas, observé sur un rocher de Galice, il s'agit d'un mâle

³⁰ C'est aussi oublier que les animaux domestiques peuvent être encornés et que ces cornes engendrent au Néolithique une symbolique complexe. Lire notamment Le Quellec 2000, Chaix 2004. Des cornes sont même façonnées dans la pierre sur la façade atlantique (Le Roux 1992).

adulte et d'un daquet et la morphologie de leurs bois est bien l'indice qu'il s'agit du même animal à deux stades de son évolution biologique (fig. 84). L'affrontement souligne qu'à cette différenciation biologique s'ajoute un rapport de force qui est aussi d'ordre social (Hameau 2006a).

Le discours général exprimé sur les parois des sites ornés est donc celui de la modification du statut des êtres vivants, conçue comme homologique entre l'animal et l'homme. L'occasion d'exprimer cette transformation pourrait être le déroulement de rites justement dits de passage. La variabilité de tels rites est telle qu'on ne saurait tenter la comparaison entre tel(s) exemple(s) ethnographique(s) et ce que nous supposons du déroulement des activités à la Bergerie des Maigres à partir de son matériel archéologique. La notion de rite de passage est cependant assez large et ubiquiste pour que l'on puisse envisager l'existence de ce type de pratique au Néolithique. Le schéma tripartite d'A. Van Gennep (1909) en constitue le cadre conceptuel initial, repris et précisé depuis cette date par de nombreux auteurs³¹. La première phase, pré-liminaire, consiste en la séparation de l'acteur du rite avec les membres de son groupe. Pendant la seconde phase dite liminaire, il est une autre personne, engagée dans un processus de transformation marqué par des épreuves qui ne sont essentiellement que des actions non ordinaires. Pendant la phase post-liminaire, il se réagrège au groupe avec un statut autre et/ou supérieur à celui qu'il avait auparavant. Le rite suppose donc une série d'actions inhabituelles propres à exposer celui qui s'y soumet à un choc sinon physique du moins émotionnel. A. Van Gennep insiste également sur l'existence de "seuils" qui scandent tout à la fois l'espace et le temps du rite et constituent le symbole et le véhicule du passage.

L'accès aux abris au terme d'une longue marche dans un environnement exceptionnel opère la mise à distance de l'initié et sa ségrégation d'avec son groupe social. Il franchit des seuils plus ou moins tangibles, découvre d'autres lieux, apprend peut-être le sens conféré aux accidents notables du relief qui lui servent de repères spatiaux. Cette configuration spatiale qui se doit d'être extraordinaire s'avère donc productrice de systèmes sociaux (Lévi-Strauss 1962).

Certains abris peints sont de véritables lieux de réclusion, dotés de dispositifs matériels pour isoler les initiés : dalle d'obstruc-

tion à la grotte Fayol, troncs amovibles aux abris Perret 2 et 3 et du Gallinero. Cette réclusion est aussi affaire de ressenti. Elle peut avoir été perçue à la Bergerie des Maigres par le simple fait de l'éloignement du site. L'émerveillement consiste aussi dans l'acte de "voir" ce qui jusque là restait invisible car méconnu : les paramètres qui consacrent l'abris, la mer qu'on aperçoit depuis son sommet, la chandelle dolomitique qui le précède, la coulée d'ocre colorée toute proche et jusqu'aux peintures qui ornent déjà la paroi. Concernant ces dernières, il semble que les visiteurs successifs aient peu ou prou reproduit les figures déjà existantes comme une mise en conformité avec le message ambiant, favorisant ainsi la mise en place d'un véritable "style" (Sackett 1977; Otte 1999-2000; Fairen 2004) : figures réalistes et détaillées et doublement privé des signes à "haute valeur ajoutée". Une tradition graphique se met alors en place au sens d'une reproduction des mêmes thèmes et donc d'une adhésion plus ou moins volontaire à ceux-ci³². La liminarité des initiés ne signifie pas nécessairement absence de normes et de contraintes.

Ce séjour sur le site s'accompagne aussi d'une ou de plusieurs épreuves techniques qui impliquent le corps et engagent les aptitudes de chacun. Débiter des matières peu aptes à la taille, s'exercer au façonnage d'armatures de flèche, tirer avec celles-ci, confectionner des matières colorantes afin de tracer des figures sur la paroi sont quelques unes des activités que nous soupçonnons au vu du mobilier mis au jour à la Bergerie des Maigres. Nous aurions tendance à penser que le possible sacrifice d'animaux, le probable brûlage des objets amenés ou façonnés sur le site et le dépôt d'ossements humains correspondraient plutôt à des activités d'accompagnement de ces épreuves techniques.

Dans ce contexte d'épreuves et de ritualité, les figures pariétales attestent donc le passage des individus sur le site et expriment leur transformation sociale. L'abris peint devient alors un lieu de mémoire dont la fréquentation marque les corps et les esprits et qui garde la trace, graphique et mobilière, des rites qui s'y sont déroulés. Il est donc un "monument" au sens étymologique du terme, au même titre que les constructions mégalithiques dont il occupe les mêmes espaces et sa configuration naturelle est perceptible comme une composition culturelle et symbolique.

³¹ Signalons notamment les travaux de P. Bourdieu 1986, V.W. Turner 1990, Cl. Calame et M. Kilani 1999 dont nous nous sommes inspirés

³² Nous appelons "tradition graphique" l'imitation sur un même site des thèmes plus que des figures puisqu'il est possible avec l'expression schématique d'abs-traire le discours (Hameau 2008). La tradition graphique tend à la "réduction graphique" selon l'acceptation de J. Goody (1979).